PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION

RAPPORT D'EXAMEN DU PORTEFEUILLE DU GPE

2013

Octobre 2013

TABLE DES MATIERES

Objet 3

Résumé analytique 3

1. Présentation générale 5

2. Questions et recommandations 10

3. Tour d'horizon du portefeuille 14

3.1 Financement pour la mise en œuvre de programmes — Augmentation et diversification du portefeuille 14

3.2 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Délais de traitement et de décaissement des financements 19

3.3 Financement pour la mise en œuvre de programmes – État des décaissements et de la mise en œuvre 24

EXPLICATION DES RETARDS PAR PAYS : 29

3.4 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Modalités et dispositifs de mise en œuvre 36

3.5 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Composantes soutenues 40

3.6 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Produits 42

3.7 Financement pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation 46

3.8 Financement pour la préparation de programmes 48

3.9 Financements au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) et du Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) 50

4. REALISATIONS NOTABLES DANS LES PAYS 55

4.1 Éthiopie – Nette progression vers une meilleure qualité de l'éducation 55

4.2 Moldova – Accès équitable à une éducation qualité dans la petite enfance 56

4.3 Népal – Excellents résultats dans le domaine de l'éducation et efficacité de l'aide 57

4.4 Rwanda – Distribution innovante de manuels scolaires 58

4.5 Sierra Leone – Appui au secteur de l'éducation dans un pays sortant d'un conflit 60

OBJET

L'objet du présent rapport est de satisfaire aux exigences décrites dans le Mandat du Comité consultatif financier (CCF) à savoir :

e) Établissement de rapports annuels sur le portefeuille des dons octroyés pour la mise en œuvre des programmes, pour l'élaboration des plans et programmes d'éducation, et pour les activités mondiales et régionales (décaissements, budgets et progrès réalisés dans l'exécution), et recommandations concernant les priorités et stratégies de financement.

Le Secrétariat prépare le rapport d'examen du portefeuille pour le compte du CCF en tenant compte des informations mises à disposition par celui-ci. Puis, le CCF soumet ce rapport au Conseil d'administration, accompagné de recommandations ou d'observations découlant de l'examen qui peuvent être reprises dans le rapport qu'il présente aux réunions du Conseil.

RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport se concentre essentiellement sur les financements GPE en cours et donc, sur les progrès accomplis plutôt que sur les résultats et l'impact. L'évolution globale du secteur de l'éducation dans les pays membres, qui intéresse le Partenariat mondial au premier chef, fait l'objet d'un ***Rapport sur les résultats de l'éducation***. L'équipe de suivi et d'évaluation prépare également un ***Rapport sur l'exécution des financements*** qui doit être publié en 2014, et qui présente les résultats des projets achevés. En outre, un rapport est en cours de préparation pour la **Réunion de présentation des résultats avec les partenaires du GPE** en novembre. Il fait ressortir la valeur ajoutée du GPE aux niveaux mondial et national qu'il étaye par des exemples pris dans les pays.

La valeur et la taille du portefeuille ont considérablement augmenté durant l'année écoulée (particulièrement dans les pays fragiles), en même temps que se poursuivait la diversification des Entités de supervision et des Entités de gestion. Le Rapport d'examen du portefeuille est préparé à partir d'informations provenant de ces Entités, des rapports d'activité et d'autres communications avec les parties concernées. Il analyse globalement le portefeuille dans la mesure du possible, compte tenu du niveau actuel et de la comparabilité des données disponibles, et fait ressortir un certain nombre de résultats positifs.

Pour la majeure partie des financements en cours d'exécution, les décaissements sont en bonne voie (pourcentage du montant décaissé par rapport à la période écoulée depuis le démarrage de la mise en œuvre), et l'évolution de la mise en œuvre (état d'avancement des activités financées telles qu'énoncées dans la proposition) est également satisfaisante dans la plupart des cas, au regard des informations fournies par les Entités de supervision et les Entités de gestion.

Le rapport souligne qu'une réorientation des financements s'est opérée après 2011 : de l'accompagnement des activités liées à l'accès, ceux-ci mettent désormais l'accent sur la promotion d'une éducation de qualité, l'alphabétisme, la protection et l'éducation de la petite enfance et le renforcement des capacités.

Le rapport renseigne également sur un certain nombre de financements spécifiques dans les pays, afin d'illustrer les divers moyens par lesquels le Partenariat mondial pour l'éducation produit des résultats tangibles qui contribuent à l'évolution du secteur de l'éducation.

Cependant, il signale également quelques questions à régler : un certain nombre de financements connaissent des retards, une attention accrue doit être accordée à l'état de préparation à la mise en œuvre, les modalités les plus alignées doivent être davantage utilisées, il faut améliorer la capacité à produire des rapports sur les résultats et à analyser les performances, le rôle des Entités de supervision et des Entités de gestion doit être revu de manière à mieux rendre compte des dispositifs de mise en œuvre et de leurs rôles et responsabilités, et les recommandations du CCF aux groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLPE) doivent être plus claires, tout comme la suite à y donner.

Le Secrétariat ayant pris de l'envergure, des ressources additionnelles substantielles ont été mises à disposition pour améliorer la qualité de ce rapport, comparativement à la version préparée en 2012. Toutefois, il a été confronté à d'énormes difficultés lors de la collecte et l'analyse des informations : l'information mise à disposition par les Entités de supervision et les Entités de gestion n'est pas standardisée et ne suffit parfois pas à répondre aux besoins du CCF en ce qui concerne l'ampleur des renseignements attendus sur les résultats, l'efficacité de l'aide et l'exécution globale du financement.

La standardisation des rapports pourrait certes faciliter l'analyse du portefeuille et améliorer la présentation des résultats, mais il importe d'étudier les inconvénients qui accompagnent des exigences spécifiques additionnelles du GPE.

Le Secrétariat s'est justifié pour les financements légèrement à la traîne ou en retard, sans toutefois recommander d'annulations à ce stade, car les financements susceptibles d'annulation (approuvés après décembre 2011) ne sont pas exécutés depuis suffisamment longtemps et il est trop tôt pour dire s'ils continueront à accuser un retard ou pas.

Il importe de noter que certains problèmes signalés dans ce rapport — qui concernent particulièrement les résultats et la performance, l'efficacité de l'aide, les dispositifs et modalités de mise en œuvre — sont aussi abordés dans d'autres documents soumis à l'examen du CCF à sa prochaine réunion d'octobre 2013. En outre, le GPE a déjà pris un certain nombre de mesures qui devraient aider à régler ces problèmes :

- L'accroissement du nombre d'organismes pouvant remplir les fonctions d'Entité de supervision ou d'Entité de gestion offrira plus de flexibilité et d'options pour la sélection de l'organisme le plus approprié à un contexte national donné.
- L'introduction de l'Examen de la qualité il y a un peu plus d'un an seulement permet qu'une plus grande attention soit portée à l'alignement sur les plans sectoriels de l'éducation et sur les objectifs stratégiques du GPE.
- L'accroissement des ressources de l'Équipe de soutien aux pays du Secrétariat permet de renforcer le dialogue avec les pays en développement partenaires et leurs groupes locaux de partenaires de l'éducation.
- L'établissement d'une équipe de Suivi-évaluation devrait faire en sorte qu'on mette davantage l'accent sur les résultats des activités financées par le GPE.

Les problèmes recensés dans ce rapport pointent néanmoins la nécessité d'assurer que la conception initiale de tout programme soutenu par le GPE se fasse convenablement. Le Secrétariat recommande par conséquent dans son examen du modèle d'allocation indicative (FAC/2013/10 DOC03) que ce dernier soit redéfini pour la prochaine période de reconstitution des ressources (2015-18) de façon non seulement à prendre en compte le besoin d'assurer des financements prévisibles aux pays en développement partenaires sur la base d'un approvisionnement prévisible du Fonds du GPE, mais aussi de faire en sorte que des incitations soient intégrées à ce modèle pour mettre davantage l'accent sur l'efficacité de l'aide, l'optimisation des ressources et les résultats.

1. PRESENTATION GENERALE

Le portefeuille de financements du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en cours d'exécution en 2013 se compose de 54 financements pour la mise en œuvre de programmes (dont neuf approuvés, mais pas encore démarrés), parmi lesquels 23 sont financés au titre du Fonds du GPE, 28 du Fonds catalytique et trois par ces deux sources. Il comporte en plus 24 financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation, 24 financements pour la préparation de programmes, 16 financements d'activités mondiales et régionales et un financement au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation. Le présent rapport se concentre sur les financements en cours, les financements achevés au 31 décembre 2012 étant examinés dans le ***Rapport sur l'exécution des financements*** en cours de préparation.

Le présent examen du portefeuille traite de l'état d'avancement de la mise en œuvre des financements. Il aborde également des questions liées aux financements, aux modalités et aux rapports. La **Section 2** dresse une liste de **Questions et recommandations** émanant des diverses analyses, qui sont exposées dans le détail à la **Section 3, Tour d'horizon du portefeuille**.

La Section 3.1 – Financement pour la mise en œuvre de programmes : Augmentation et diversification du portefeuille – présente l'évolution globale des approbations de financements pour la mise en œuvre de programmes et de la diversification des Entités de supervision et des Entités de gestion, ainsi que les prévisions d'augmentation des décaissements. Le nombre de requêtes de financements pour la mise en œuvre de programmes a considérablement augmenté après l'annonce des allocations indicatives aux pays pouvant y prétendre en janvier 2012. Ces requêtes ont atteint des sommets en 2013 : 14 durant le premier cycle et 15 pour le second cycle. Près d'un milliard de dollars ont été alloués entre juillet 2012 et juin 2013, ce qui représente un accroissement de près de 50 % de la valeur des financements approuvés en une seule année par rapport au montant total approuvé entre 2003 et 2011. Actuellement, le montant total des financements approuvés s'élève à plus de 3,1 milliards de dollars. Quinze requêtes de financement ayant été soumises pour le cycle actuel, le Partenariat mondial pourrait approuver près de 700 millions de dollars d'allocations supplémentaires avant la fin de l'année. Le nombre de pays sollicitant des financements diminuera ensuite en 2014, et la période de pointe suivante est attendue en 2016-17, si la mise en œuvre de la cohorte de 2013 reste sur la bonne voie.

La Section 3.2 – Financement pour la mise en œuvre de programmes : Délais de traitement et de décaissement des financements – met l'accent sur les questions liées aux délais de préparation, d'approbation, de signature et de décaissement des financements. L'analyse est centrée sur les financements approuvés depuis décembre 2011, afin de prendre en compte les processus et procédures les plus récentes du Partenariat mondial. Les questions importantes qui ressortent de cette analyse incluent la nécessité d'accorder une plus grande attention à l'état de préparation à la mise en œuvre durant la phase d'approbation ; la nécessité de faciliter le suivi des décaissements effectués en faveur des pays par les Entités de supervision ou de gestion (actuellement, le Secrétariat ne peut voir que les décaissements effectués par l'Administrateur au profit de l'Entité de supervision ou de gestion, sauf dans le cas de la Banque mondiale) ; et la nécessité d'observer en permanence le délai entre l'approbation du financement et le premier décaissement.

La Section 3.3 – Financement pour la mise en œuvre de programmes : État des décaissements et de la mise en œuvre – fait le point des décaissements et de l'avancement de la mise en œuvre pour chaque financement. En août 2013, le portefeuille actif de financements pour la mise en œuvre de programmes était constitué de 54 financements (45 signés ou démarrés et neuf approuvés, mais en attente de signature). Concernant les taux de décaissement, huit des 45 financements accusent un retard et trois autres sont jugés légèrement à la traîne. D'une manière générale, cela signifie que près d'un quart du portefeuille actif des financements pour la préparation de programmes est décaissé à un rythme plus lent que prévu par le calendrier. Les taux de décaissement sont certes un bon indicateur de progrès, mais ils donnent peu d'informations sur l'état d'avancement des programmes. Les données sur chaque financement à la disposition du Secrétariat montrent que cinq financements accusent un retard au plan de la mise en œuvre, neuf sont légèrement à la traîne et le reste est en bonne voie.

La Section 3.4 – Financement pour la mise en œuvre de programmes : Modalités et dispositifs de mise en œuvre – fait un tour d'horizon des modalités utilisées pour la mise en œuvre des programmes financés par le GPE : appui budgétaire général, appui budgétaire sectoriel, fonds commun et projets indépendants. Sur un total de 78 financements approuvés depuis 2003, un financement a été accordé au titre de l'appui budgétaire général, deux pour l'appui budgétaire sectoriel, 14 dans le cadre de fonds communs et 61 sous forme de projets, notamment ceux sous la responsabilité d'une Entité de gestion. Le degré d'utilisation des systèmes administratifs nationaux varie largement d'un projet à l'autre. Cela dit, ces informations n'étant pas toujours clairement présentées dans les documents de programmes, le Secrétariat aura besoin de plus de temps et de consultations avec les Entités de supervision et les Entités de gestion pour étudier cet aspect de l'alignement.

Une comparaison entre les financements accordés entre 2003 et 2010 et ceux accordés en 2011-13 ne laisse pas apparaître une évolution claire vers des modalités plus alignées. L'augmentation substantielle de l'aide accordée aux pays jugés fragiles doit être prise en considération au moment d'analyser les progrès accomplis vers un meilleur alignement, même si la mise en commun des financements doit également être encouragée dans des situations de fragilité.

Il n'existe pas toujours de distinction claire entre les dispositifs de mise en œuvre que représentent les Entités de supervision et les Entités de gestion. À titre d'exemple, les deux types d'entités peuvent utiliser les systèmes nationaux et ont des financements mis en œuvre sous forme de projets dans leur portefeuille. Le Secrétariat recommande de revoir cette terminologie afin de déterminer s'il est possible de réaménager les modalités de recouvrement des coûts en tant dûment compte des responsabilités fiduciaires et en identifiant les dispositifs qui conviennent le mieux pour que l'aide fournie soit aussi efficace que possible dans chaque contexte.

La Section 3.5 — Financement pour la mise en œuvre de programmes : Composantes soutenues – fait la synthèse des types de composantes ou d'activités financées par le GPE. La modalité utilisée détermine dans quelle mesure il est possible d'identifier des activités concrètes. Les ressources allouées par le Partenariat mondial au titre de l'appui budgétaire ne désignent pas des activités particulières ; pour les fonds mis en commun, on peut faire en sorte que les ressources soient affectées à des objectifs particuliers, mais celles-ci ne seront normalement pas suivies jusqu'au niveau des composantes ou des activités. Dans les deux cas toutefois, il est possible d'attribuer une partie des résultats obtenus à l'aide du GPE. Les projets offrent le plus de possibilités de relier la mise en œuvre d'activités particulières — et les résultats correspondants — à l'aide du Partenariat mondial. Il existe par conséquent une corrélation négative entre l'utilisation des modalités les plus alignées et le rattachement des ressources du GPE à des composantes ou des contributions particulières, même si certaines méthodes de calcul permettent de déterminer les résultats attribuables aux modalités les plus alignées.

Le degré d'informations disponibles sur les composantes et les activités prévues dépend également de la qualité et du niveau de détail des cadres de résultat. Le fonctionnement du Partenariat mondial repose sur le principe que les Entités de supervision et les Entités de gestion utilisent leurs propres procédures et normes pour la préparation, le suivi et les rapports des programmes.

La section sur les composantes de financements, bien qu'affectée par le déficit d'informations mentionné plus haut, laisse supposer un changement d'orientation dans l'utilisation des fonds du GPE. Pour les financements alloués à des composantes particulières, l'enveloppe affectée à la construction des écoles et au mobilier scolaire a diminué, passant de 41 % des financements approuvés avant 2011 à 27 % par la suite[1]. Les ressources destinées aux manuels et fournitures scolaires ont également été amputées considérablement. En revanche, les fonds alloués aux activités d'amélioration de la qualité de l'éducation (autres que les manuels scolaires), à l'alphabétisation, à la protection et l'éducation de la petite enfance et au renforcement des capacités, ont plutôt augmenté.

La Section 3.6 – Financement pour la mise en œuvre de programmes : Produits – analyse les informations disponibles sur ce qui a été réalisé grâce aux financements du GPE en cours d'exécution. Le rapport examine 26 financements approuvés entre 2006 et 2012. Pour ceux des financements approuvés au titre du second cycle de 2012 et en 2013, il n'y a pas encore de rapports.

Un certain nombre de problèmes se posent au moment de déterminer les produits attribuables à l'aide du GPE : 1) ce ne sont pas toutes les activités inscrites dans les documents de programme qui ont un indicateur clairement lié aux composantes, et certains rapports d'activité se concentrent sur des indicateurs relatifs à l'Objectif de développement du programme comme le taux brut de scolarisation. Si elle ne constitue pas un problème en soi, cette situation fait qu'il est difficile d'agréger des informations portant sur différents financements ; 2) il est plus difficile de présenter des rapports sur l'évolution de financements ayant des composantes très génériques comme « améliorer la scolarisation et la rétention » ou « améliorer l'accès et l'équité » ; et 3) les informations disponibles ne permettent pas d'obtenir des statistiques globales pour tous les financements sur des aspects importants comme les salles de classe ou les écoles construites, les enseignants formés, les manuels scolaires distribués et d'autres réalisations.

L'accent mis sur l'amélioration de l'ensemble du secteur, ainsi que la modalité utilisée, devrait avoir une incidence sur la capacité à relier des produits spécifiques à l'aide du GPE. Cela dit, compte tenu du nombre important de financements octroyés sous forme de projets, il importe de

[1] En raison du peu d'informations disponibles au moment de l'analyse, près de 6 % des financements accordés avant 2011 et 13 % des enveloppes accordées par la suite ne sont pas pris en compte dans ces calculs. Ces financements pourraient être reliés à la construction et la remise en état des écoles. De plus, les subventions scolaires sont regroupées sous le volet « construction des écoles », alors que leur utilisation peut varier d'un pays à l'autre. Ainsi, les tendances présentées dans le rapport ne reposent que sur les informations à la disposition du Secrétariat au moment de la rédaction du rapport.

réfléchir sur le niveau d'information dont dispose actuellement le Secrétariat sur les produits attribués aux financements du GPE.

En dehors des rapports émanant des Entités de supervision ou de gestion, les Rapports d'examens sectoriels conjoints sont la principale source d'informations sur les progrès dans le secteur de l'éducation – le Secrétariat les compile en même temps que d'autres rapports nationaux. L'harmonisation des rapports permet aux pays en développement partenaires d'utiliser des structures simplifiées pour leur préparation et pour les activités de suivi. S'il est souhaitable d'appliquer des normes minimales ou des formats plus spécifiques aux cadres de résultat et aux rapports sur les financements du GPE afin de mettre à la disposition de ce dernier les informations dont il a besoin pour rendre compte des résultats obtenus, les besoins d'information doivent être évalués à l'aune des exigences d'efficacité et d'harmonisation. Une solution de compromis pourrait prendre la forme d'un formulaire simple à remplir par les Entités de supervision et les Entités de gestion en vue du Rapport d'examen du portefeuille, afin de faciliter la compilation de données comparables d'un financement à l'autre.

Les Sections 3.7 et 3.8 présentent brièvement les ***financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation et les financements pour la préparation de programmes.*** En août 2013, 24 financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation ont été approuvés pour une valeur combinée de 5,1 millions de dollars, et 24 financements pour la préparation de programmes ont été approuvés pour une valeur totale de 4,7 millions de dollars.

La Section 3.9 fait le point sur les **financements des Activités mondiales et régionales (AMR) et le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)**. Deux dossiers comprenant 16 notes de synthèse sur les activités mondiales et régionales ont été approuvés jusqu'à présent (février 2013 et juillet 2013), pour une valeur combinée de 33 millions de dollars. En août, sept des huit notes de synthèse du premier dossier étaient achevées, et des décaissements effectués pour l'une des activités.

Le premier financement au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation a été clos en 2012, et le deuxième a été approuvé par le Conseil en décembre 2012 pour un montant de 14,5 millions de dollars. La moitié de cette enveloppe a déjà été transférée à l'UNESCO, l'Entité de supervision de ce deuxième financement, qui a récemment conclu un accord de don avec la Campagne mondiale pour l'éducation.

Enfin, ***la Section 4 – Réalisations notables dans les pays –*** renseigne sur les financements dans certains pays, afin d'illustrer les divers moyens par lesquels le Partenariat mondial pour l'éducation contribue de façon concrète à l'évolution du secteur de l'éducation.

2. QUESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Exigences en matière de rapports, choix des modalités, état de préparation à la mise en œuvre et qualité et clarté des cadres de résultat, sont des questions importantes qui ressortent de cet examen.

Les questions et les recommandations qui apparaissent dans cette section du rapport pointent la nécessité de revoir intégralement la conception du modèle de financement actuel. Le Secrétariat propose d'élaborer des solutions pour redéfinir ce modèle en vue de la prochaine période de reconstitution des ressources (2015-18). Il entrevoit la nécessité de définir un modèle qui non seulement assure la prévisibilité des financements pour les pays en développement partenaires sur la base d'un approvisionnement prévisible du Fonds du GPE, mais inclut également des incitations pour encourager davantage l'efficacité de l'aide au développement, l'optimisation des ressources et les résultats.

Cette redéfinition du modèle de financement peut aider à répondre à bon nombre de préoccupations soulevées dans le présent rapport, comme promouvoir des modalités plus alignées, veiller à ce que les projets soient réalistes et réalisables peu après l'approbation du Conseil, et assurer que les cadres de résultat soient établis dans les règles de l'art et que les systèmes de suivi et d'évaluation fonctionnent correctement afin de pouvoir suivre l'évolution de la mise en œuvre et rendre compte des résultats.

Question 1 – Dispositifs de mise en œuvre

Peu d'éléments montrent une évolution vers une utilisation accrue des modalités les plus alignées, la majeure partie du portefeuille s'exécutant sous la forme de projets, dont à peine quelques-uns utilisent pleinement les systèmes nationaux.

Il faudrait approfondir la réflexion sur les dispositifs de mise en œuvre et les stratégies et incitations susceptibles d'optimiser l'utilisation de modalités adaptées au contexte qui, en s'appuyant sur les systèmes nationaux, maximisent le renforcement des capacités. À cet égard, il conviendrait d'utiliser davantage les fonds communs dans des pays fragiles.

Le Secrétariat propose que toute révision du modèle de financement en vue de la prochaine période de reconstitution des ressources prévoie une analyse des possibilités d'y inclure des incitations pour optimiser l'efficacité de l'aide, le renforcement des capacités et l'utilisation des systèmes nationaux, et examine les implications d'une telle décision.

Question 2 – État de préparation à la mise en œuvre

Le dé lai entre la date d'approbation du Conseil et le démarrage effectif de la mise en œuvre reste énorme.

Dans le cadre de l'examen de la qualité et lors de l'examen du CCF, il faudrait s'attarder davantage, entre autres, sur l'état de préparation à la mise en œuvre au stade de l'approbation.

Il faudrait peut-être examiner également avec plus d'attention les délais de signature des accords de financement, mais aussi suivre de près la date de démarrage effectif de la mise en œuvre au niveau des pays.

Le Secrétariat propose que le processus d'examen de la qualité soit réorganisé de façon à inclure les indicateurs adoptés pour l'état de la préparation à la mise en œuvre, notamment la clôture de financements précédents et la disponibilité de plans d'action sectoriels validés qui énoncent clairement les actions financées par le GPE qui s'intègrent dans le programme sectoriel plus vaste.

Question 3 – Entité de supervision contre Entité de gestion

La terminologie utilisée pour la supervision du financement doit être révisée, la distinction entre l'Entité de supervision et l'Entité de gestion n'étant pas toujours clairement établie, et les deux types d'entités utilisant une diversité de dispositifs pour la mise en œuvre. À l'heure actuelle, les Entités de supervision sont habilitées à recevoir des allocations de supervision qui s'ajoutent au montant du financement, alors que les coûts des Entités de gestion sont inclus dans ce montant. Les deux types d'entités peuvent utiliser les systèmes nationaux et ont des financements mis en œuvre sous forme de projets dans leur portefeuille.

Le GPE s'appuie certes sur les politiques et procédures de ses organisations partenaires, mais il existe des différences dans la démarche appliquée aux fonctions d'Entité de supervision et d'Entité de gestion. Il est donc recommandé d'approfondir l'analyse et de fournir des orientations pour déterminer si ces fonctions sont distinctes ou si elles sont fondamentalement les mêmes, mais ont différents dispositifs de mise en œuvre et de supervision selon les organisations partenaires impliquées, les caractéristiques du pays et le financement.

Le Secrétariat propose d'approfondir l'analyse sur les rôles de l'Entité de supervision et de l'Entité de gestion afin de définir clairement chacun d'entre eux et/ou de les renommer complètement pour mieux les illustrer. Il présenterait un rapport à la prochaine réunion en présentiel du Comité qui succèdera au CCF, dans lequel il recommanderait que les coûts des Entités soient inclus dans l'allocation globale ou ajoutés à celle-ci. Le document du CCF (FAC/2013/10 DOC 04) donne un complément d'information sur les coûts des Entités de supervision et des Entités de gestion.

Question 4 – Exigences en matière de rapports

La ligne d'action adoptée par le GPE jusqu'à présent consiste à s'appuyer sur les politiques et procédures de ses organisations partenaires, notamment celles relatives aux rapports. Le GPE n'ayant pas d'exigences sur le contenu, les délais de présentation et la forme des rapports, le

personnel du Secrétariat a d'énormes difficultés à collecter les informations, les analyser et les présenter au CCF et au Conseil d'administration d'une façon qui réponde à leurs besoins. Cette difficulté va s'aggraver à mesure que le Partenariat mondial continue de diversifier ses Entités de supervision et de gestion.

Le suivi des décaissements en est un exemple. Le GPE étant hébergé par la Banque mondiale, le Secrétariat peut accéder en temps réel aux informations sur les décaissements effectués de la Banque mondiale vers les pays en développement partenaires. Lorsque des organisations autres que la Banque mondiale font office d'Entités de supervision ou de gestion, le Secrétariat peut suivre en temps réel les décaissements émanant du GPE vers ces Entités, mais n'a pas les moyens d'obtenir systématiquement des informations sur les dépenses ou les décaissements de fonds en faveur des pays en développement partenaires, sauf dans les cas où les Entités mettent ces informations à sa disposition en utilisant leurs propres modèles et fréquences de présentation de rapports.

Ce problème peut être résolu en instituant des modalités standard de présentation des rapports ou en déterminant de manière plus contraignante les informations attendues des Entités de supervision ou de gestion et des pays en développement partenaires aussi bien dans les dossiers de requête que dans les rapports sur la mise en œuvre et l'utilisation des fonds. Cela dit, une attention particulière doit être accordée à la corrélation négative entre les modalités additionnelles imposées aux Entités de supervision ou de gestion et les gouvernements partenaires d'une part, et la promotion d'une harmonisation et d'un alignement accrus d'autre part. Il faudra également insister davantage sur la nécessité de rendre spécifiquement compte des financements du GPE dans le secteur de l'éducation, compte tenu du fait que pour les modalités les plus alignées, la norme sera de présenter des rapports sur l'évolution globale du secteur, les ressources du GPE n'étant pas allouées à des activités spécifiques.

En réponse à cette question, des organisations comme le Fonds mondial prescrivent des normes minimales et mettent à disposition des formulaires standards, en exigeant des rapports avant le décaissement des fonds. Des cadres de résultat contenant des indicateurs essentiels (adoptés avec toutes les organisations partenaires) sont soumis par les candidats assortis d'un plan national de suivi et d'évaluation contenant des informations sur la manière dont les résultats seront recueillis et vérifiés. Le bilan des progrès accomplis par rapport au cadre de résultats est fait tous les six mois – généralement au niveau des produits (le bilan des impacts et des résultats doit aussi être établi, mais les délais de présentation peuvent être plus longs) – accompagné d'informations fondamentales et d'analyses sur l'utilisation des fonds et les besoins de trésorerie pour la période suivante. De ce fait, le Fonds mondial parvient très efficacement à rendre compte à la fois des résultats obtenus au niveau national et de l'utilisation de ses ressources.

Les exigences spécifiques imposées par le Fonds mondial, qui génèrent par ailleurs des coûts de transaction élevés, ont suscité des questions sur l'harmonisation et l'alignement. Cependant, d'autres principes d'efficacité de l'aide comme la gestion axée sur les résultats ont été jugés plus

importants, particulièrement si l'on considère qu'il était très difficile de mobiliser des financements additionnels en l'absence de rapports sur les activités soutenues par le Fonds mondial. Des partenaires techniques comme l'ONUSIDA, STOP TB et *Rollback Malaria* ont dû s'adapter pour aider les pays se conformer à ces exigences.

En ce qui concerne les informations sur les décaissements, le Secrétariat recommande que toutes les Entités de supervision et les Entités de gestion présentent des rapports trimestriels dans les 30 jours suivant la fin d'un trimestre calendaire sur les fonds utilisés par eux-mêmes (pour les Entités de gestion) ou décaissés au profit d'organismes d'exécution partenaires. Cette mesure devrait prendre effet à compter du premier trimestre 2014 (ce qui signifie que d'ici le 30 avril 2014, les Entités de supervision et les Entités de gestion devront produire des rapports sur les informations relatives au premier trimestre 2014) pour s'aligner sur le calendrier standard de présentation des rapports du Secrétariat au Conseil. Ce délai laisse le temps de distribuer un modèle, et de notifier assez tôt les Entités de supervision et de gestion devant apprêter ces informations de ce changement. Puisqu'il s'agit là d'informations financières fondamentales que toutes les organisations doivent avoir en leur possession, on ne s'attend pas à ce que ce changement créé une charge supplémentaire pour les Entités.

Concernant les rapports sur les résultats, il est recommandé que le Conseil charge le Secrétariat de définir des normes minimales de présentation des rapports et d'évaluation.

Question 5 — Recommandations au CCF

Alors que le CCF transmet aux GLPE des observations sur chaque proposition soumise à l'approbation du Conseil, il apparaît que certaines de ces observations ne sont parfois pas claires pour les GLPE ou peuvent être contreproductives dans certains contextes. En conséquence, elles ne sont pas systématiquement suivies d'effet dans tout le portefeuille.

Le Secrétariat recommande que le CCF clarifie davantage ses observations afin que les GLPE puissent y donner suite, et qu'il dise clairement si une observation est faite uniquement pour examen et peut être rejeté après analyse par le GLPE ou s'il s'agit d'une action fondamentale qu'il s'attend à voir exécuter. Dans ce dernier cas, l'observation doit être précise et concrète, et assortie d'une incidence sur le financement si la suite qui y est donnée n'est pas appropriée.

Le CCF pourrait aussi envisager d'instituer un processus par lequel les GLPE auraient la possibilité et la responsabilité d'examiner formellement les observations du CCF et d'y répondre.

Le Secrétariat reconnaît la nécessité d'améliorer les orientations données sur les observations formulées durant les réunions du CCF, afin d'alerter ce dernier sur toute conséquence imprévue qui pourrait en résulter.

3. TOUR D'HORIZON DU PORTEFEUILLE

3.1 Financement pour la mise en œuvre de programmes — Augmentation et diversification du portefeuille

Le portefeuille a considérablement augmenté depuis le dernier examen réalisé en juin 2012. Près d'un milliard de dollars ont été alloués entre juillet 2012 et juin 2013, ce qui représente un accroissement de près de 50 % de la valeur des financements approuvés en une année par rapport au montant total approuvé entre 2003 et 2011. Actuellement, le montant total des financements approuvés s'élève à plus de 3,1 milliards de dollars. Les approbations de financements pour la mise en œuvre de programmes devraient se poursuivre au même rythme, près de 700 millions de dollars d'allocations additionnelles pouvant être approuvées d'ici la fin 2013.

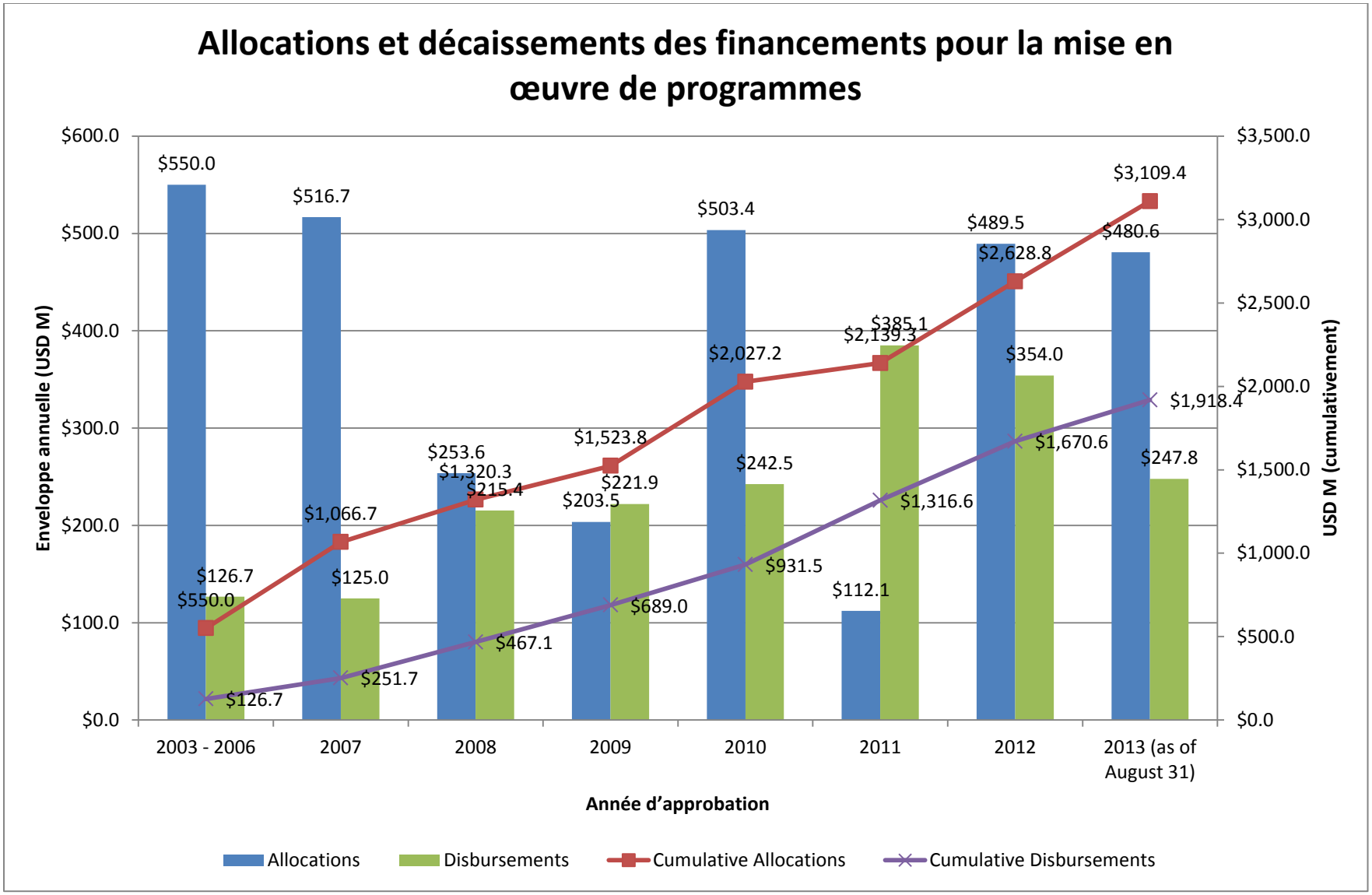
Si les taux de décaissement de ces financements ne cessent d'augmenter, les 354 millions de dollars décaissés en 2012 sont un chiffre relativement modeste, qui est en fait inférieur au niveau atteint en 2011, à savoir 385 millions de dollars. La principale cause de cette diminution est le très faible montant des nouvelles allocations en 2011 — à peine 126,3 millions de dollars approuvés pour six financements — qui a eu une incidence sur la valeur des décaissements en 2012. Une enveloppe considérable ayant été approuvée en 2012/13, et des approbations substantielles étant attendues en 2014, les décaissements augmenteront sensiblement au cours des trois prochaines années, et dépasseront aisément un demi-milliard de dollars par an entre 2014 et 2016. Ces chiffres pourraient grossir davantage, en fonction du résultat de la prochaine conférence de reconstitution des ressources qui se tiendra en juin 2014.

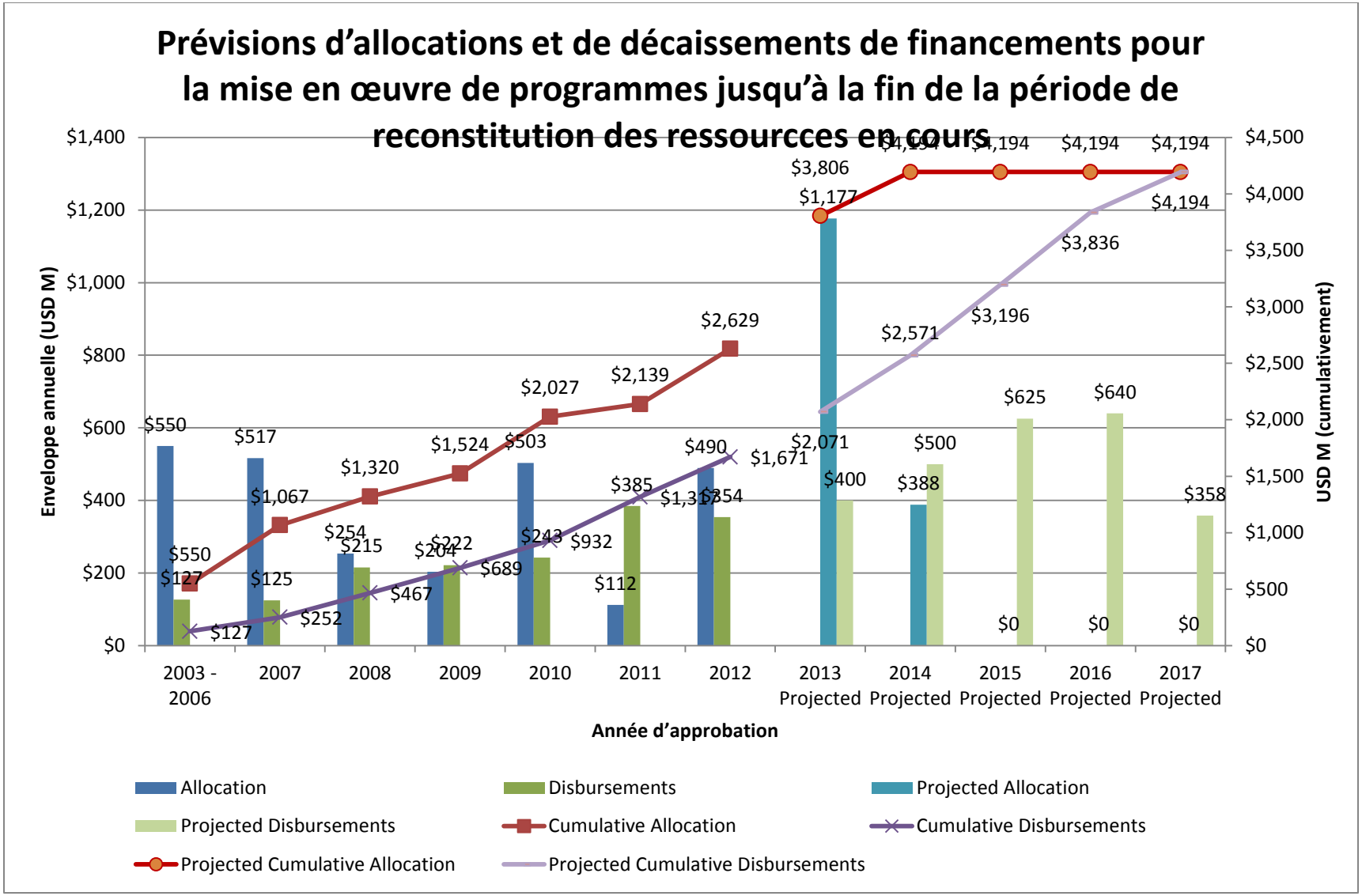
Selon les prévisions, 2013 devrait connaître une croissance modeste. Les décaissements ayant atteint un peu moins de 250 millions de dollars en août 2013 et plus de 1,9 milliard de dollars cumulativement, leur montant total devrait dépasser celui de 2012 et approcher, voire dépasser, pour la première fois les 400 millions de dollars en valeur annuelle.

En valeur absolue, l'enveloppe globale du portefeuille en dollars a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente. Il en va de même de la couverture géographique des ressources du Partenariat mondial, des financements pour la mise en œuvre de programmes ayant été approuvés pour 50 pays, ce qui représente une augmentation de 25 % du nombre de pays en l'espace d'une année à peine. On s'attend à atteindre 55 pays d'ici la fin 2014.

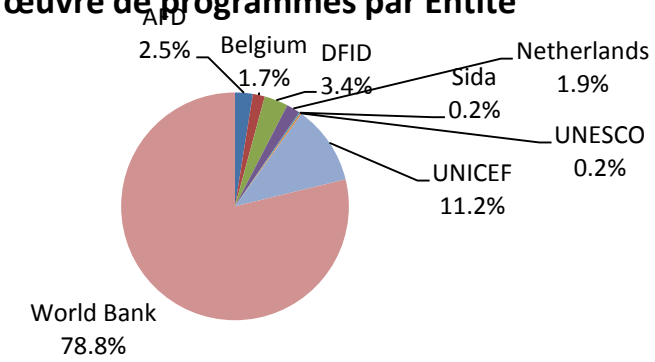
Qui plus est, le nombre d'Entités de supervision et d'Entités de gestion a doublé l'année dernière, l'UNESCO, l'Agence de coopération suédoise (SIDA), la Belgique et l'AFD ayant rejoint la Banque mondiale, l'UNICEF, DFID et les Pays-Bas. Suite à la diversification des Entités de supervision et des Entités de gestion, la valeur du portefeuille de financements en cours d'exécution pour lesquels la Banque mondiale fait office d'Entité de supervision a considérablement chuté, pour s'établir à 73 % du total – elle assumait auparavant les fonctions d'Entité de supervision dans 92 % des financements clos (en valeur).

Les diagrammes sur les pages suivantes illustrent certains des changements introduits et envisagés dans le portefeuille.

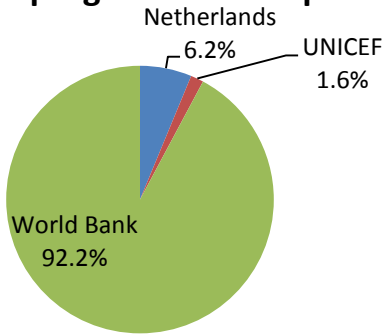

Allocations et décaissements des financements pour la mise en œuvre de programmes
Enveloppe annuelle (USD M)
USD M (cumulativement)
Année d'approbation
2003 - 2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013 (as of August 31)
$600.0
$500.0
$400.0
$300.0
$200.0
$100.0
$0.0
$3,500.0
$3,000.0
$2,500.0
$2,000.0
$1,500.0
$1,000.0
$500.0
$0.0
$550.0
$516.7
$253.6
$203.5
$503.4
$112.1
$489.5
$480.6
$126.7
$125.0
$1,320.3
$215.4
$221.9
$242.5
$2,139.3
$385.1
$354.0
$247.8
$550.0
$1,066.7
$1,523.8
$2,027.2
$2,628.8
$3,109.4
$126.7
$251.7
$467.1
$689.0
$931.5
$1,316.6
$1,670.6
$1,918.4
Allocations
Disbursements
Cumulative Allocations
Cumulative Disbursements


Prévisions d'allocations et de décaissements de financements pour la mise en œuvre de programmes jusqu'à la fin de la période de reconstitution des ressources en cours
Enveloppe annuelle (USD M)
USD M (cumulativement)
Année d'approbation
2003 - 2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013 Projected
2014 Projected
2015 Projected
2016 Projected
2017 Projected
Allocation
Disbursements
Projected Allocation
Projected Disbursements
Cumulative Allocation
Cumulative Disbursements
Projected Cumulative Allocation
Projected Cumulative Disbursements

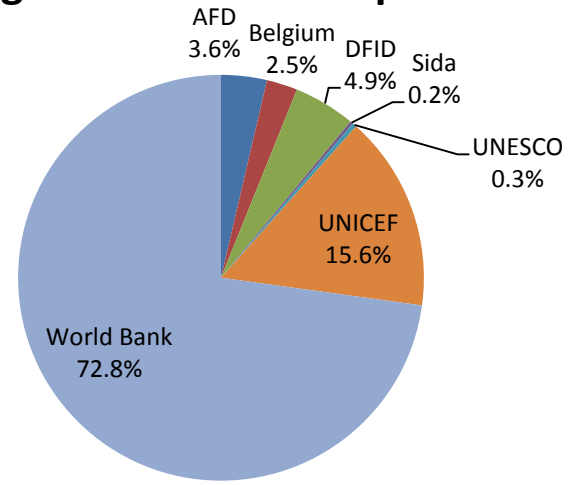
Répartition du montant total des allocations de financements pour la mise en œuvre de programmes par Entité



Répartition des financements pour la mise en œuvre de programmes clos par Entité



Répartition des allocations de financements pour la mise en œuvre de programmes en cours par Entité



3.2 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Délais de traitement et de décaissement des financements

Les diagrammes représentant le cycle de vie des financements aux pages 22 et 23 donnent un aperçu du temps qui s'écoule entre le moment où un pays initie le processus d'élaboration d'un programme nécessitant un financement pour sa mise en œuvre et le premier décaissement[2]. Ces diagrammes représentent séparément les financements ayant la Banque mondiale pour Entité de supervision et ceux pour lesquels d'autres organismes font office d'Entités de supervision et de gestion.

Concernant la Banque mondiale, le Secrétariat dispose d'informations sur les dates de décaissement au profit des pays. Néanmoins, bon nombre de financements faisant l'objet d'un examen préalable de la qualité, les dates de démarrage de la préparation des propositions sont les meilleures estimations possibles.

Pour ce qui est des autres Entités de supervision et de gestion, les décaissements en leur faveur sont signalés, mais pas les décaissements au profit des pays, le Secrétariat n'ayant pas cette information en sa possession à l'heure actuelle. Dans certains cas, les décaissements en faveur des Entités de gestion ou des Entités de supervision sont effectués avant la signature de l'accord de financement ; dans d'autres, le programme s'inscrit dans le cadre d'un accord existant avec le pays, donc aucun accord de financement additionnel n'est requis.

Le cycle de vie des financements montre que la phase de préparation du programme – de la sélection d'une Entité de supervision ou de gestion au dépôt de la requête auprès du Secrétariat – est considérablement longue pour de nombreux pays. Les raisons divergent : le processus de préparation du programme du Mali en 2010-11 a par exemple été retardé en raison de l'estimation incomplète des coûts du plan sectoriel de l'éducation, et la préparation du programme de la Mauritanie en 2012 a été prolongée pour améliorer la conception et le contenu du programme. Un processus de préparation long n'est pas une mauvaise chose en soi, puisqu'il peut aboutir à des programmes mieux planifiés et préparés, qui sont prêts pour la mise en œuvre. Il y a cependant un problème si le processus de préparation est suivi d'une longue période d'attente avant la signature de l'accord de financement et l'exécution des décaissements.

Le délai entre le dépôt de la requête au Secrétariat et la décision du Conseil est assez constant, puisqu'il est fonction du délai standard fixé pour l'évaluation finale, l'évaluation du CCF et la préparation du Conseil.

Pour les financements qui requièrent la signature d'un accord entre l'Entité de supervision et le Gouvernement bénéficiaire, les délais varient quelque peu, et des efforts seront peut-être nécessaires pour encourager la rédaction de projets d'accords plus tôt dans le processus, afin que

[2] Cette analyse se concentre uniquement sur les financements approuvés par le Conseil du GPE depuis 2011. Elle sera actualisée de manière à suivre le cycle complet des financements après leur clôture.

ces accords soient signés plus rapidement. Pour neuf des 24 financements sous la responsabilité d'Entités de supervision, l'accord de financement a été signé peu avant le délai de six mois. Les accords de cinq autres financements (Afghanistan, Burundi, Mali, Nicaragua et Soudan) ont été signés après une prorogation de trois mois au-delà des six mois initiaux.

De la signature de l'accord au premier décaissement, les délais varient grandement d'un financement à l'autre. Sauf dans des situations extrêmes où l'instabilité politique ou d'autres problèmes contextuels sont à blâmer, cette situation pointe la nécessité de prêter une attention accrue à l'état de préparation à la mise en œuvre. Elle pourrait aussi avoir un lien avec la justesse de la modalité ou des dispositifs de mise en œuvre choisis, ainsi que la mesure dans laquelle le Plan sectoriel de l'éducation est bien planifié, détaillé et chiffré.

Il importe également de noter que parfois, l'intervalle entre l'approbation du Conseil et le premier décaissement est prévu dans la programmation. À titre d'exemple, même si le financement pour la mise en œuvre du programme du Zimbabwe a été approuvé en mai 2013, son démarrage est prévu pour janvier 2014. Le ministère de l'Éducation et ses partenaires ont l'assurance que les fonds seront mis à disposition et peuvent par conséquent poursuivre les activités préparatoires financées par d'autres sources. L'absence de décaissements ne signifie donc pas que le programme accuse un retard.

Depuis décembre 2011, 27 pays ont reçu un financement du GPE pour la mise en œuvre de leurs plans sectoriels de l'éducation, d'une valeur combinée légèrement inférieure à 1,1 milliard de dollars[3]. En août 2013, un peu moins de 100 millions de dollars, soit 9 % de ce montant, ont été décaissés[4]. En moyenne, le délai entre la décision du Conseil et le premier décaissement est de 241 jours pour les financements pour lesquels la Banque mondiale fait office d'Entité de supervision. Pour les autres organismes, l'intervalle moyen entre l'approbation du Conseil et le décaissement en faveur de l'organisme est de 130 jours. Les deux chiffres ne sont toutefois pas comparables, le Secrétariat ne disposant pas d'informations sur les décaissements au niveau des pays.

Initialement, sept pays ont reçu des allocations en décembre 2011. L'approbation du financement en faveur du Mali a expiré par la suite, l'accord n'ayant pas été signé en raison du coup d'État au début 2012. Ce financement a été approuvé à nouveau en février 2013. Des décaissements ont été effectués pour les six autres pays (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Moldova, Mongolie, Timor

[3] Ce chiffre ne prend pas en compte les commissions de gestion des entités.
[4] Ce chiffre représente les décaissements en faveur des 27 pays.

Leste et Guinée Bissau[5]). En août 2013, ils représentaient 14 % (17,3 millions de dollars) du montant total approuvé en 2011 (126,3 millions de dollars[6]).

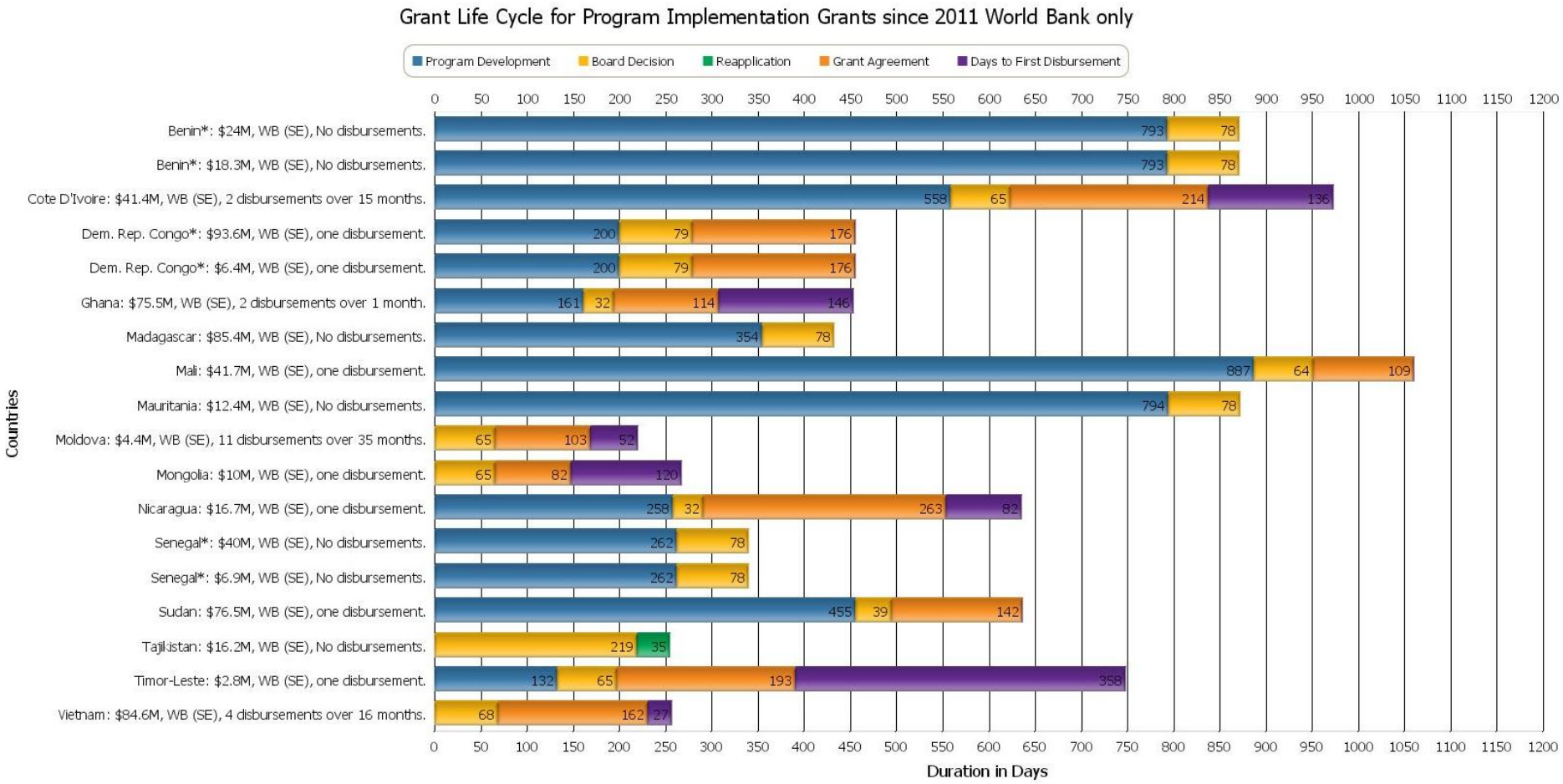
En 2012, des financements pour la mise en œuvre de programmes étaient approuvés pour huit pays, dont cinq ont reçu des décaissements. Deux des trois financements non décaissés ont été approuvés en novembre 2012 (Burundi et République démocratique du Congo) ; un a été partiellement approuvé en juillet, puis définitivement en novembre (Soudan). Tous les trois pays ont désormais signé leur accord de financement.

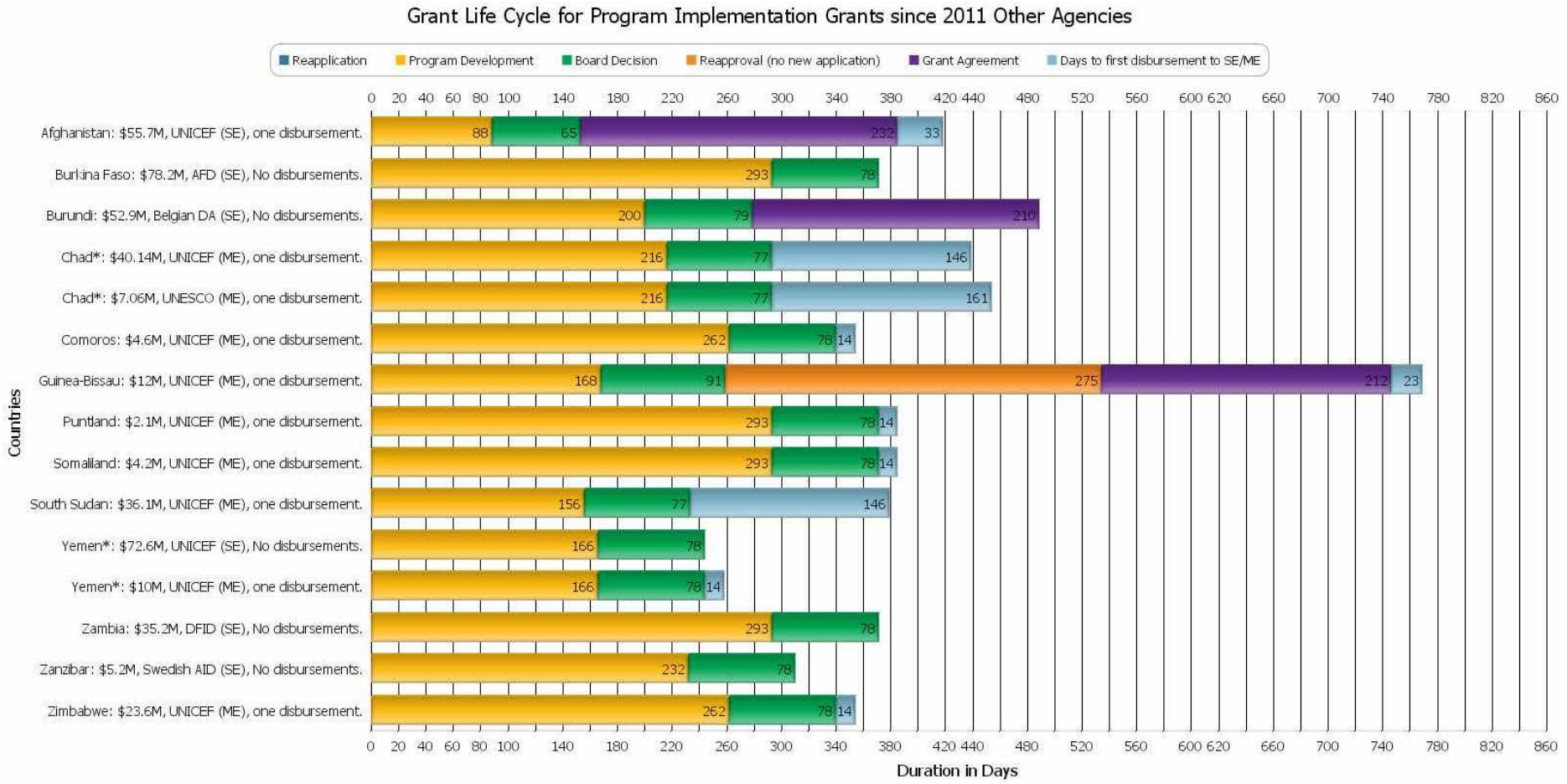
Bien qu'il soit prématuré d'analyser le processus de décaissement pour les 13 pays dont les financements ont été approuvés en mai 2013, cinq pays ont déjà reçu un premier versement d'un montant total de 22,1 millions de dollars. L'UNICEF est l'Entité de gestion de quatre de ces financements (Comores, Somalie, Yémen et Zimbabwe) et l'Agence suédoise de développement international est l'Entité de supervision du financement alloué à Zanzibar. Néanmoins, même si des décaissements ont été effectués au profit des Entités de supervision ou des Entités de gestion, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont atteint les pays bénéficiaires. Le Secrétariat a besoin de meilleurs mécanismes de suivi pour établir une distinction entre les décaissements en faveur des Entités de supervision ou de gestion et ceux effectués au profit des pays, quand la Banque mondiale n'est pas partie prenante.

Même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives de cette analyse, des questions importantes demeurent quant aux ajustements à apporter aux normes et procédures, en gardant à l'esprit que l'objectif doit être d'optimiser l'état de préparation à la mise en œuvre au moment de l'approbation du Conseil, à l'aide d'une planification sectorielle et d'une préparation de programmes robustes.

[5] La requête de la Guinée Bissau a initialement été approuvée en décembre 2011, la Banque mondiale devant assumer les fonctions d'Entité de supervision. Après le coup d'État, le Conseil a approuvé en 2012 le changement du dispositif de mise en œuvre au profit de l'UNICEF. Le financement a encore été retardé jusqu'à la signature de l'Accord sur les modalités financières en avril 2013.

[6] Les informations concernant les approbations annuelles en 2011 montreront un montant inférieur, l'enveloppe totale des allocations ayant été réduite en raison d'une coupe de 14,2 millions de dollars dans une allocation accordée initialement au Ghana.


Grant Life Cycle for Program Implementation Grants since 2011 World Bank only
Program Development
Board Decision
Reapplication
Grant Agreement
Days to First Disbursement
Countries
Duration in Days
Benin*: $24M, WB (SE), No disbursements. 793 78
Benin*: $18.3M, WB (SE), No disbursements. 793 78
Cote D'Ivoire: $41.4M, WB (SE), 2 disbursements over 15 months. 558 65 214 136
Dem. Rep. Congo*: $93.6M, WB (SE), one disbursement. 200 79 176
Dem. Rep. Congo*: $6.4M, WB (SE), one disbursement. 200 79 176
Ghana: $75.5M, WB (SE), 2 disbursements over 1 month. 161 32 114 146
Madagascar: $85.4M, WB (SE), No disbursements. 354 78
Mali: $41.7M, WB (SE), one disbursement. 887 64 109
Mauritania: $12.4M, WB (SE), No disbursements. 794 78
Moldova: $4.4M, WB (SE), 11 disbursements over 35 months. 65 103 52
Mongolia: $10M, WB (SE), one disbursement. 65 82 120
Nicaragua: $16.7M, WB (SE), one disbursement. 258 32 263 82
Senegal*: $40M, WB (SE), No disbursements. 262 78
Senegal*: $6.9M, WB (SE), No disbursements. 262 78
Sudan: $76.5M, WB (SE), one disbursement. 455 39 142
Tajikistan: $16.2M, WB (SE), No disbursements. 219 35
Timor-Leste: $2.8M, WB (SE), one disbursement. 132 65 193 358
Vietnam: $84.6M, WB (SE), 4 disbursements over 16 months. 68 162 27
0 50 100 150 200 250 300 350 400 450 500 550 600 650 700 750 800 850 900 950 1000 1050 1100 1150 1200


Grant Life Cycle for Program Implementation Grants since 2011 Other Agencies
Reapplication
Program Development
Board Decision
Reapproval (no new application)
Grant Agreement
Days to first disbursement to SE/ME
Countries
Duration in Days
Afghanistan: $55.7M, UNICEF (SE), one disbursement.
Burkina Faso: $78.2M, AFD (SE), No disbursements.
Burundi: $52.9M, Belgian DA (SE), No disbursements.
Chad*: $40.14M, UNICEF (ME), one disbursement.
Chad*: $7.06M, UNESCO (ME), one disbursement.
Comoros: $4.6M, UNICEF (ME), one disbursement.
Guinea-Bissau: $12M, UNICEF (ME), one disbursement.
Puntland: $2.1M, UNICEF (ME), one disbursement.
Somaliland: $4.2M, UNICEF (ME), one disbursement.
South Sudan: $36.1M, UNICEF (ME), one disbursement.
Yemen*: $72.6M, UNICEF (SE), No disbursements.
Yemen*: $10M, UNICEF (ME), one disbursement.
Zambia: $35.2M, DFID (SE), No disbursements.
Zanzibar: $5.2M, Swedish AID (SE), No disbursements.
Zimbabwe: $23.6M, UNICEF (ME), one disbursement.
0 20 40 60 80 100 140 180 220 260 300 340 380 420 440 480 520 560 600 620 660 700 740 780 820 860
88 65 232 33
293 78
200 79 210
216 77 146
216 77 161
262 78 14
168 91 275 212 23
293 78 14
293 78 14
156 77 146
166 78
166 78 14
293 78
232 78
262 78 14

3.3 Financement pour la mise en œuvre de programmes – État des décaissements et de la mise en œuvre

En août 2013, on comptait 45 financements en cours et 9 financements approuvés, mais en attente de signature. Afin d'évaluer l'état d'avancement de chaque financement, le Secrétariat en a étudié les taux de décaissement et examiné les dernières informations contenues dans les rapports disponibles sur l'exécution des programmes.

Concernant les taux de décaissements, 8 des 45 financements accusent un retard, ce qui signifie que la proportion de la période de financement écoulée est d'au moins 25 % plus élevée que celle du montant décaissé. Trois autres financements sont légèrement à la traîne, ce qui signifie que la différence est de 15 à 25 %. De façon générale, ces chiffres montrent que pour près d'un quart des financements pour la mise en œuvre de programmes en cours d'exécution, les décaissements évoluent plus lentement que prévu.

En fait, la situation est relativement pire, car un nombre important de financements plus anciens mais toujours actifs ont déjà été reconduits et cela a été pris en compte pour la période écoulée. Pourtant, en comparant l'âge moyen du portefeuille de financements actifs au taux global de décaissement de ces financements, on constate que le portefeuille est globalement satisfaisant, 55 % du montant des financements ayant été décaissés pour 55 % de la période moyenne écoulée.

Si les taux de décaissement représentent un bon indicateur de progrès, ils ne suffisent pas à analyser l'évolution des programmes. Les informations mises à la disposition du Secrétariat par les Entités de supervision et les Entités de gestion (rapports d'activités et demandes de reconduction par exemple) indiquent que cinq des 45 financements sont jugés en retard, neuf sont légèrement à la traîne et le reste est en bonne voie.

Comme on pouvait s'y attendre, les financements dont les décaissements accusent un retard sont pour la plupart ceux dont la mise en œuvre est également retardée, même si, dans certains cas, des financements sont versés à temps, mais enregistrent un retard dans la mise en œuvre.

Les financements qui rencontrent le plus de difficultés sont plus amplement détaillés ci-dessous.

Pays	Entité	Date d'approbation du financement	Date de l'accord de financement	Date de clôture	Montant du financement	Décaissements cumulés	Montants non décaissés	Proportion de la période de financement écoulée	Taux de décaissement[7]	État des décaissements	État d'avancement de la mise en œuvre
Afghanistan	UNICEF	déc. 2011	03/08/2012	30/09/2015	56 257 000	9 090 000	47 167 000	34 %	16 %	Légèrement à la traîne	Légèrement à la traîne
Burundi	Belgique	nov. 2012	18/06/2013	17/06/2016	52 900 000	0	52 900 000	7 %	0 %	En bonne voie	En bonne voie
Comores	UNICEF	mai 2013	04/06/2013	03/06/2016	4 600 000	1 828 751	2 771 249	8 %	40 %	En bonne voie	En bonne voie
Côte d'Ivoire	Banque mondiale	déc. 2011	16/07/2012	30/09/2015	41 400 000	2 404 985	38 995 015	35 %	6 %	En retard	Légèrement à la traîne
Djibouti	Banque mondiale	mai 2010	30/10/2010	31/03/2013	4 000 000	4 000 000	0	100 %	100 %	Achevés	En bonne voie
Éthiopie	Banque mondiale	déc. 2007	21/11/2008	30/09/2013	70 000 000	69 043 870	956 130	97 %	99 %	En bonne voie	En bonne voie
Éthiopie	Banque mondiale	mai 2010	26/07/2010	30/09/2013	98 000 000	94 463 156	3 536 844	98 %	96 %	En bonne voie	En bonne voie
Gambie	Banque mondiale	déc. 2008	06/08/2009	30/06/2013	28 000 000	28 000 000	0	100 %	100 %	Achevés	Achevée
Ghana	Banque mondiale	juil. 2012	22/11/2012	31/10/2015	75 500 000	14 961 000	60 539 000	26 %	20 %	En bonne voie	En bonne voie
Guinée	Banque mondiale	déc. 2007	13/08/2008	31/12/2013	40 000 000	38 674 985	1 325 015	94 %	97 %	En bonne voie	En retard
Guinée	UNICEF	mai 2010	28/08/2010	31/12/2013	24 000 000	24 000 000	0	90 %	100 %	Achevés	En retard
Guinée-Bissau	UNICEF	Déc. 2011[8]	08/05/2013	07/05/2016	12 000 000	2 560 107	9 439 893	11 %	21 %	En bonne voie	En bonne voie
Haïti	Banque	mars 2010	10/06/2010	31/10/2015	22 000 000	20 539 258	1 460 742	60 %	93 %	En bonne	En bonne

[7] Au 31 août 2013.

[8] Approuvé en décembre 2011, mais modalité changée en Entité de gestion en septembre 2012.

Pays	Entité	Date d'approbation du financement	Date de l'accord de financement	Date de clôture	Montant du financement	Décaissements cumulés	Montants non décaissés	Proportion de la période de financement écoulée	Taux de décaissement[7]	État des décaissements	État d'avancement de la mise en œuvre
	mondiale									voie	voie
Lesotho	Banque mondiale	nov. 2009	25/08/2010	30/11/2014	20 000 000	7 900 000	12 100 000	71 %	40 %	En retard	En retard
Liberia	Banque mondiale	mai 2010	29/09/2010	29/06/2015	40 000 000	9 202 678	30 797 322	62 %	23 %	En retard	En retard
Madagascar	UNICEF	déc. 2011	13/01/2012	31/12/2013	26 982 000	26 982 000	0	83 %	100 %	Achevés	En bonne voie
Madagascar	UNICEF	août 2010	18/11/2010	31/12/2013	22 018 000	22 018 000	0	89 %	100 %	Achevés	En bonne voie
Malawi	Banque mondiale	mai 2010	22/11/2010	30/12/2014	90 000 000	62 255 300	27 744 700	68 %	69 %	En bonne voie	En bonne voie
Mali	Banque mondiale	févr. 2013	27/05/2013	30/12/2016	41 700 000	0	41 700 000	7 %	0 %	En bonne voie	En bonne voie
Moldova	Banque mondiale	déc. 2011	27/03/2012	29/10/2014	4 400 000	926 335	3 473 665	55 %	21 %	En retard	Légèrement à la traîne
Mongolie	Banque mondiale	déc. 2011	06/03/2012	30/06/2014	10 000 000	2 000 000	8 000 000	64 %	20 %	En retard	Légèrement à la traîne
Mongolie	Banque mondiale	déc. 2006	16/03/2007	31/12/2013	29 400 000	29 400 000	0	95 %	100 %	Achevés	En bonne voie
Mozambique	Banque mondiale	nov. 2010	18/07/2011	31/07/2014	90 000 000	46 739 739	43 260 261	70 %	52 %	Légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
Népal	Banque mondiale	nov. 2009	07/12/2010	15/12/2014	120 000 000	112 624 308	7 375 692	68 %	94 %	En bonne voie	En bonne voie
Nicaragua	Banque mondiale	juil. 2012	20/04/2013	30/04/2016	16 700 000	800 000	15 900 000	12 %	5 %	En bonne voie	En bonne voie
Niger	Banque	nov. 2009	15/10/2009	31/05/2012	8 000 000	7 642 592	357 408	100 %	96 %	En bonne	Achevée

Pays	Entité	Date d'approbation du financement	Date de l'accord de financement	Date de clôture	Montant du financement	Décaissements cumulés	Montants non décaissés	Proportion de la période de financement écoulée	Taux de décaissement[7]	État des décaissements	État d'avancement de la mise en œuvre
	mondiale									voie	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Banque mondiale	nov. 2010	03/03/2011	30/06/2014	19 200 000	5 064 675	14 135 325	75 %	26 %	En retard	En retard
République centrafricaine	Banque mondiale	déc. 2008	06/04/2009	30/06/2013	37 800 000	35 770 333	2 029 667	100 %	95 %	En bonne voie	Achevée
République démocratique du Congo	Banque mondiale	nov. 2012	15/05/2013	31/08/2016	100 000 000	0	100 000 000	9 %	0 %	En bonne voie	En bonne voie
République démocratique populaire lao	Banque mondiale	mai 2010	12/08/2010	31/08/2014	30 000 000	20 564 672	9 435 328	75 %	69 %	En bonne voie	En bonne voie
Rwanda	DFID	nov. 2010	12/09/2011	30/09/2014	70 300 000	70 300 000	0	65 %	100 %	Achevés	Achevée
Sénégal	Banque mondiale	déc. 2007	29/07/2009	30/09/2013	81 500 000	65 084 070	16 415 930	98 %	80 %	Légèrement à la traîne	Légèrement à la traîne
Somalie (Puntland)	UNICEF	mai 2013	04/06/2013	03/06/2016	2 100 000	685 582	1 414 418	8 %	33 %	En bonne voie	En bonne voie
Somalie (Somaliland)	UNICEF	mai 2013	04/06/2013	03/06/2016	4 200 000	2 280 645	1 919 355	8 %	54 %	En bonne voie	En bonne voie
Soudan	Banque mondiale	nov. 2012	11/04/2013	28/02/2017	76 500 000	0	76 500 000	10 %	0 %	en bonne voie	en bonne voie
Soudan du Sud	UNICEF	nov. 2012	15/04/2013	14/04/2016	36 100 000	11 060 200	25 039 800	13 %	31 %	En bonne voie	Légèrement à la traîne

Tadjikistan	Banque mondiale	nov. 2009	19/01/2010	30/06/2013	13 500 000	12 986 972	513 028	100 %	96 %	En bonne voie	En bonne voie
Tchad	UNICEF	nov. 2012	15/04/2013	14/04/2016	40 140 000	6 000 000	34 140 000	13 %	15 %	En bonne voie	En bonne voie
Tchad	UNESCO	nov. 2012	30/04/2013	29/04/2016	7 060 000	2 359 881	4 700 119	11 %	33 %	En bonne voie	En bonne voie
Timor-Leste	Banque mondiale	déc. 2011	25/06/2012	31/07/2015	2 800 000	300 000	2 500 000	38 %	11 %	En retard	Légèrement à la traîne
Togo	Banque mondiale	mai 2010	29/10/2010	01/05/2014	45 000 000	23 901 534	21 098 466	81 %	53 %	En retard	Légèrement à la traîne
Viet Nam	Banque mondiale	juil. 2012	09/01/2013	31/05/2016	84 600 000	22 768 483	61 831 517	19 %	27 %	En bonne voie	En bonne voie
Yémen, République du	UNICEF	mai 2013	04/06/2013	04/06/2014	10 000 000	10 000 000	0	24 %	100 %	Achevés	En bonne voie
Yémen, République du	Banque mondiale	nov. 2006	30/09/2009	31/08/2013	20 000 000	20 000 000	0	100 %	100 %	Achevés	Achevée
Zimbabwe	UNICEF	mai 2013	04/06/2013	03/06/2016	23 600 000	6 300 212	17 299 788	8 %	27 %	En bonne voie	En bonne voie

Financements approuvés – en attente de signature

Pays	Entité	Date d'approbation du financement	Montant du financement
Bénin	Banque mondiale	mai 2013	42 300 000
Burkina Faso	AFD	mai 2013	78 200 000
Madagascar	Banque mondiale	mai 2013	85 400 000
Mauritanie	Banque mondiale	mai 2013	12 400 000
Sénégal	Banque mondiale	mai 2013	46 900 000
Tadjikistan	Banque mondiale	mai 2013	16 200 000
Yémen, République du	UNICEF	mai 2013	72 600 000
Zambie	DFID	mai 2013	35 200 000
Zanzibar	SIDA	mai 2013	5 200 000

État des décaissements	Critères
Achevés	100 % des fonds ont été décaissés
En bonne voie	La proportion de la période écoulée ne dépasse pas le taux de décaissement de plus de 15 %
Légèrement à la traîne	La proportion de la période écoulée est de 15 à 25 % supérieure au taux de décaissement
En retard	La proportion de la période écoulée dépasse le taux de décaissement de plus de 25 %

Décaissements : Lorsque l'entité est la Banque mondiale, les décaissements font référence aux transferts de fonds de la Banque mondiale vers les partenaires de mise en œuvre. Dans tous les autres cas, les décaissements représentent des transferts de fonds du GPE vers les Entités.

Concernant l'état des décaissements, notons qu'« en bonne voie » fait référence à la période écoulée conformément à l'accord de financement ou à la période de mise en œuvre (formule de l'Entité de gestion). Ce critère ne tient donc pas compte du pourcentage décaissé par rapport à la période de financement initiale, ni de l'intervalle de temps entre l'approbation du Conseil et la date de l'accord de financement. La section 3.2 examine ce point de manière plus détaillée.

EXPLICATION DES RETARDS PAR PAYS :

AFGHANISTAN

Le programme du GPE est un programme inscrit au budget qui suit les procédures appliquées par le gouvernement pour la gestion financière et administrative, la passation des marchés et les ressources humaines. De nombreux départements étant impliqués dans la mise en œuvre du programme, il a été difficile de les réunir tous sur certaines questions. La coordination au sein du ministère et avec les provinces et districts du pays devrait être renforcée. Il faut également terminer d'urgence les directives opérationnelles, le plan de passation des marchés, le calendrier de formation et les documents d'orientation liés au programme.

Le premier transfert de fonds a été effectué avec un retard, ce qui a décalé considérablement la mise en œuvre du programme. Pour le ministère, la sécurité reste un obstacle de taille à l'établissement des dispositifs de mise en œuvre et au recrutement et à la formation du personnel dans des zones éloignées et minées par l'insécurité. Le recrutement de 125 animateurs sociaux devrait accélérer la mise en œuvre. Ces animateurs, qui sont essentiels à la réussite du programme, auront pour tâche de mobiliser les populations de façon à multiplier les voies d'accès à l'éducation. Des réunions sont organisées deux fois par mois dans les provinces pour dispenser des formations et un encadrement continus et examiner les problèmes rencontrés par les services d'éducation au niveau local. Des animatrices sociales doivent être recrutées pour dialoguer avec les élèves de sexe féminin. Le ministère de l'Éducation s'emploie également à recruter des enseignantes dans les provinces et

districts soutenus par le GPE, et des campagnes de sensibilisation les concernant sont réalisées sur tout le territoire national.

Le ministère de l'Éducation soutient sans réserve ce programme et accueille toutes les deux semaines des réunions de coordination entre ses directeurs, l'équipe du GPE chargée du projet et l'UNICEF (Entité de supervision) dans ses locaux. Compte tenu des conditions de sécurité et d'isolement des districts ciblés, la mise en œuvre progresse. Il a été décidé après discussion de concentrer dans la première année certains des objectifs de la deuxième année afin de maintenir le programme sur les rails. Au cours des six prochains mois, les activités liées aux composantes une et deux seront diligentées et des mesures seront prises pour renforcer davantage la coordination horizontale et verticale entre les départements chargés du programme et les services d'appui, et pour encourager le suivi et l'établissement de rapports.

Le programme du GPE a reçu neuf millions de dollars pour 2013. Au cours des six premiers mois, les dépenses avoisinaient un demi-million de dollars, compte tenu des retards mentionnés plus haut. La proposition d'accélérer la réalisation des objectifs et du plan d'action devrait faire en sorte que les fonds restants soient décaissés de façon plus efficace.

COTE D'IVOIRE

L'accord de financement a été signé en juillet 2012 et le programme a démarré en octobre 2012. Le taux de décaissement (6 %) devrait atteindre 27 % en décembre 2013, si on tient compte du processus d'appel d'offres actuellement au stade de l'attribution.

La composante principale du programme – Rétablir et accroître l'accès aux services d'éducation de base (20 millions de dollars) – progresse lentement. Une approche axée sur la population sera utilisée pour la construction de 80 % des 1 000 salles de classe prévues. Un projet pilote destiné à établir et former des comités de gestion des établissements scolaires a pris plus de temps que prévu, mais est désormais achevé. Il va à présent être transposé à une échelle plus grande.

Les activités relatives aux deux autres composantes (amélioration de la qualité – 10 millions de dollars — et renforcement des capacités – 9,4 millions de dollars) n'ont pas encore démarré. Concernant la composante qualité, l'Entité de supervision et le Gouvernement définissent actuellement les responsabilités pour chaque activité et envisagent d'établir un comité de pilotage chargé de la supervision des réformes majeures.

Le premier examen sectoriel conjoint sera organisé en novembre 2013 pour évaluer la mise en œuvre à moyen terme du plan d'action. Il sera aussi l'occasion d'aborder les questions mentionnées ci-dessus.

GUINEE

Financement géré par l'UNICEF : les retards sont surtout liés à la difficulté à travailler par l'entremise d'entreprises sous-traitantes qui ne disposent pas d'une provision pour aléas financiers suffisante pour la construction des écoles. Il a d'abord fallu prolonger la période de mise en œuvre d'une année pour résoudre ce problème, et on estime désormais que le financement sera clôturé en juin 2014. Tous les décaissements provenant de l'Administrateur ont déjà été effectués.

Financement supervisé par la Banque mondiale : les retards sont surtout liés à la difficulté à travailler par l'entremise d'entreprises sous-traitantes qui ne disposent pas d'une provision pour aléas financiers suffisante pour la construction des écoles. La période de mise en œuvre a été rallongée de 12 mois pour résorber le retard et l'Entité de supervision a signalé qu'elle envisageait une extension supplémentaire de 12 mois pour clôturer le financement en décembre 2014.

LESOTHO

Les activités ont débuté avec un retard important en raison du temps pris pour régler les questions liées au détournement du financement précédemment alloué au titre de l'Initiative FTI. Le 2 avril 2013, la Banque mondiale a adressé un courrier au ministère des Finances pour demander le remboursement de 234 226 dollars au motif que trois écoles payées intégralement n'avaient pas été achevées ; 5 % des travaux de génie civil avaient été effectués dans l'un des cas, contre 70 % dans les deux autres. Ces fonds ont été remboursés en septembre 2013.

Entièrement intégrée aux activités du ministère de l'Éducation et de la Formation, la mise en œuvre du projet n'a pas été chose aisée. Un examen à mi-parcours réalisé en fin 2012 a mis en évidence des entraves et des solutions à l'accélération de la mise en place et l'amélioration des résultats du projet. Un ensemble de critères a été retenu pour repousser la date de clôture initiale fixée au 31 mai 2013. Une prorogation a été accordée jusqu'au 30 novembre 2014 sur cette base. Les changements apportés tiennent à la révision du champ d'application du projet en prenant en compte la capacité de mise en œuvre du ministère de l'Éducation et de la Formation. Ils devraient permettre une mise en œuvre satisfaisante du projet. L'Entité de supervision et le Secrétariat communiquent régulièrement pour suivre l'évolution du projet, et le prochain bilan sera réalisé à la mi-octobre.

LIBERIA

L'Entité de supervision a restructuré le projet en mai 2012 face au très faible bilan de sa mise en œuvre entre 2010 et 2012. Bien que les résultats se soient améliorés par la suite, la mise en œuvre a continué à piétiner pour trois raisons : i) faible position de ses responsables au sein du gouvernement (vice-ministres) et relations hiérarchiques mal définies ; ii) déficit de coordination et de collaboration des bailleurs de fonds ; et iii) manque de personnel qualifié dans l'unité de gestion du projet. Les deux premiers problèmes ont été résolus et le troisième est en voie de règlement. Soutenu par la Présidente de la République, le ministre libérien a remplacé tous les trois vice-ministres en mars 2003, et c'est désormais le vice-ministre en charge de la Planification, de la Recherche et du

Développement qui est responsable du projet financé par le GPE. Celui-ci procède actuellement au remplacement/recrutement du personnel de l'unité de gestion du projet.

Une entreprise internationale de construction des écoles (AECOM, David Langdon) a été recrutée pour superviser toutes les activités de construction. Les travaux de construction ont fait l'objet d'un appel d'offres sur 17 sites, mais des anomalies dans l'évaluation des offres ont quelque peu retardé le processus. Celles-ci ont été corrigées et les marchés signés pour ces sites. Un accord a été trouvé avec les autorités sur les activités de construction au niveau local. La préparation des offres et la passation des marchés concernant les manuels scolaires de la 5^{e} à la 9^{e} année d'études sont en cours. Les consignes concernant les subventions aux écoles ont été achevées et approuvées. Le projet pilote de subventions scolaires a été lancé dans quatre comtés et un stage d'orientation organisé dans 413 écoles dont 402 ont ouvert des comptes bancaires et soumis des plans d'utilisation des subventions validés. Le montant alloué par personne est de 4 dollars. L'équipe du projet estime qu'entre 15 et 20 millions de dollars seront dépensés d'ici la fin 2013.

MOLDOVA

La mise en œuvre du financement a été retardée à cause du temps plus long que prévu pris pour lancer des activités innovatrices comme le programme de formation/d'encadrement des enseignants de maternelles, identifier les meilleures modalités de mise en œuvre du projet, coordonner les travaux avec les administrations locales et assurer la pérennité du projet. Ce retard s'explique également par le fait qu'il a fallu relancer des appels d'offres qui n'avaient pas suscité d'intérêt ou, plus récemment, parce que les prix proposés étaient supérieurs aux estimations. Le financement a été prolongé au 29 octobre 2014, le Gouvernement ayant mis au point un plan d'action réaliste pour terminer toutes les activités dans le cadre actuel de mise en œuvre. Le taux de décaissement est actuellement de 25,6 %, mais des marchés importants sont en cours de signature et devraient entraîner une hausse considérable des décaissements dans les mois à venir.

Les mesures prises par la Banque mondiale pour soutenir la mise en œuvre du projet à titre d'Entité de supervision incluent un appui technique au ministère de l'Éducation pour faire avancer les activités dans le contexte de la reconduction du financement – assistance directe fournie par le personnel de la Banque, fréquentes téléconférences avec le chef d'équipe du projet basé en Roumanie – et une coordination constante avec l'UNICEF, qui joue le rôle d'agence de coordination à Moldova.

Des progrès considérables ont ainsi été accomplis, parmi lesquels l'achèvement de la remise en état de 21 écoles maternelles devant recevoir un millier d'enfants qui, auparavant, n'avaient pas accès aux services préscolaires. Le Gouvernement poursuit les travaux de réhabilitation dans une quinzaine de localités supplémentaires, ce qui devrait augmenter le nombre de bénéficiaires et dépasser l'objectif initial de 1 200 enfants. Des progrès ont également été accomplis sur le plan des activités de promotion de l'éducation pour tous par la révision de la législation et des normes, des

programmes à l'intention des parents, la fourniture de matériel didactique à tous les enseignants de niveau préscolaire du pays, et la formation d'encadreurs nationaux et locaux qui seront bientôt associés au programme national de formation des enseignants d'écoles maternelles. Dans le même temps, un exercice pilote de préparation à l'école a été lancé et un important contrat de fourniture de matériel d'enseignement et d'apprentissage devrait être signé au début du mois d'octobre. Le projet suscite de plus en plus d'intérêt au niveau national.

Le financement du GPE en faveur de Moldova devrait rattraper son retard initial dans les mois à venir. L'Entité de supervision présentera au Secrétariat un rapport détaillé sur l'avancement des activités du projet après sa mission de suivi prévue en octobre 2013.

MONGOLIE

Le ministère des Finances a demandé une restructuration du projet huit mois après la signature de l'accord de financement. Les changements suivants ont été proposés : i) ajuster les indicateurs et les objectifs du cadre de résultats afin de mesurer plus facilement les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement du projet ; ii) réaffecter le produit du financement ; et iii) amender l'accord de financement. La hausse des prix des matières premières nécessaires à la construction des maternelles a plombé la capacité du projet à financer toutes les écoles maternelles prévues initialement, ce qui a entraîné une réduction de la portée et un ajustement du financement et des objectifs de résultats du projet. Il a également fallu réviser le cadre des résultats pour préciser que les taux de fréquentation scolaire et les taux de satisfaction des parents seront suivis pour les maternelles itinérantes. Les propositions de modifications à apporter au cadre de résultats et de réaffectation des fonds entre les différentes catégories de dépenses ont été examinées et adoptées avec le ministère de l'Éducation et des Sciences.

Depuis lors, le ministère a accéléré la mise en œuvre du projet en achevant les plans détaillés et les documents à soumettre aux autorités compétentes pour approbation et pour la préparation des dossiers d'appel d'offres. L'état d'avancement du projet et les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement ont respectivement été jugés « modérément satisfaisants » et « satisfaisants ». Ces appréciations s'expliquent par le retard initial pris dans l'élaboration des plans des écoles maternelles avec l'Unité de construction du ministère. Néanmoins, le projet est désormais en bonne voie pour commencer les travaux de construction. Le financement a déjà été décaissé à hauteur de 20 % et les objectifs du projet restent atteignables.

Il a été recommandé d'établir un dispositif indépendant de suivi avant le démarrage des travaux de construction des écoles, qui resterait en place jusqu'à la fin des travaux. Un examen à mi-parcours est prévu en début novembre. L'Unité d'exécution du projet devrait préparer un rapport d'activité à cet effet. La prorogation éventuelle du projet sera examinée par la suite.

MOZAMBIQUE

Approuvé le 28 avril 2011, le projet du Mozambique réunit un financement du GPE d'un montant de 90 millions de dollars et un crédit IDA de 71 millions de dollars. Le financement du GPE n'a toutefois pris effet que depuis juillet 2012, en raison de retards liés à l'obtention de l'avis juridique du ministère du Plan et du Développement. Ce type de retard est systémique au Mozambique où il affecte tous les secteurs, et est donc indépendant de la volonté et de la capacité du ministère de l'Éducation (MINED) à mettre en œuvre le financement du GPE.

Les ressources du GPE font partie d'un fonds commun (FASE) qui réunit 10 bailleurs de fonds au total. Bon nombre des autres participants à ce fonds communs (surtout les bilatéraux) n'ont pas la flexibilité nécessaire pour réajuster leurs décaissements d'une année à l'autre. Le MINED a donc choisi de privilégier les décaissements d'autres partenaires pour éviter de perdre leur concours, compte tenu particulièrement de la crise économique mondiale/européenne, tout en demandant à la Banque mondiale de faire preuve de flexibilité dans le décaissement des fonds du GPE et de l'IDA.

Cette stratégie a permis au MINED de maintenir un flux plus ou moins constant de ressources du fonds commun d'une année à l'autre (entre 130 et 150 millions de dollars par année civile). Dans ce contexte, les décaissements du GPE ont presque atteint 20 millions de dollars en 2012 et près de 27 millions de dollars jusqu'à présent, en 2013. Il reste donc environ 43 millions de dollars à décaisser.

Un examen à mi-parcours aura lieu dans les semaines à venir, à la suite duquel le MINED demandera probablement un report de la date de clôture du financement du GPE (actuellement fixée à juillet 2014) d'une année. Il pourrait alors utiliser les fonds restants et aligner le calendrier du financement du GPE sur celui du crédit d'IDA (qui devrait prendre fin en juillet 2015).

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

La mise en œuvre du projet a tardé à démarrer, en raison du temps pris par le Gouvernement pour recruter l'équipe de gestion financière et de passation des marchés, qui s'est traduit par un retard effectif de huit mois. Cela étant, une fois que l'équipe de mise en œuvre en place, toutes les composantes ont connu une évolution satisfaisante.

Une proposition de restructuration a été approuvée par le Groupe local des partenaires de l'éducation et sera bientôt soumise au Secrétariat. En vertu de cette restructuration, i) les objectifs de développement du projet seront révisés ; ii) les activités de la composante 3 — Renforcement de l'évaluation de la lecture dans les petites classes (EGRA) — seront restreintes, en particulier celles concernant le recueil de données de référence sur les niveaux de lecture des élèves en utilisant les outils du système EGRA ; iii) des interventions seront réalisées dans certaines provinces après les évaluations EGRA ; iv) le cadre de résultats sera réajusté sur la base des objectifs de développement et de la portée révisés du projet ; et v) la date de clôture du projet sera reportée d'un an, au 30 juin 2015.

SENEGAL

Jusqu'à présent, 80 % des ressources ont été décaissées, 3 617 classes et 7 établissements du premier cycle du secondaire ont été construits et 743 classes de primaire et 19 établissements du premier cycle du secondaire sont en train d'être achevés. Cela étant, la construction de 52 classes a été retardée dans un district en raison de problèmes de sécurité et d'accès des entreprises de construction aux zones reculées pendant la saison des pluies. Les travaux ont repris et seront achevés d'ici la fin décembre 2013.

Grâce à l'efficacité du processus de passation des marchés, une économie de 7 millions de dollars a pu être réalisée, que le Gouvernement envisage d'utiliser pour construire 25 établissements supplémentaires au premier cycle du secondaire, et remettre une école en état. L'Entité de supervision (Banque mondiale) a récemment fait savoir qu'une extension d'un an pourrait être demandée pour terminer ce travail – la date de clôture du financement serait alors repoussée en fin 2014.

SOUDAN DU SUD

La signature de l'Accord sur les modalités financières entre le GPE et l'UNICEF, qui fait office d'Entité de gestion, a retardé le démarrage du programme. Depuis la signature de cet accord en avril 2013, la mise en œuvre progresse. La stratégie de mise en œuvre est en cours d'élaboration, le personnel a été recruté et les travaux de construction des salles classes ont démarré. Le Secrétariat suit de près la situation en maintenant des contacts fréquents avec les partenaires à l'échelle nationale.

TIMOR-LESTE

La mise en œuvre du projet a accusé un retard important en raison de la transition gouvernementale. Le ministère de l'Éducation a des capacités limitées. Les activités d'élaboration du budget et de planification ont traîné, mais avancent désormais. L'objectif de ce financement est de renforcer les moyens techniques et les capacités de mise en œuvre du ministère de l'Éducation, mais il a été difficile de trouver des conseillers pour faire ce travail. Le projet a bien progressé depuis et devrait s'achever dans les temps.

TOGO

Le taux actuel de décaissement est de 53 %. Suivant le plan de décaissement transmis par l'Entité de supervision, il devrait monter à 70 % en décembre et atteindre 85 % en février 2014, les principaux problèmes à l'origine des retards étant en voie de résolution. Le taux de décaissement relativement faible actuellement est surtout attribuable au programme des constructions.

Les travaux de construction en zones rurales délégués aux comités de gestion des écoles primaires (COGEP) ont considérablement avancé : la plupart des classes de la phase pilote (10 % du

programme de constructions rurales) sont terminées et les activités à plus grande échelle sont maintenant bien entamées, les travaux de construction de 70 % des classes ayant démarré et le renforcement des capacités locales étant en cours pour les 20 % restants.

Les principaux problèmes se rapportent aux travaux de construction en zones urbaines. Des retards considérables ont été accumulés parce que les coûts dépassent les estimations initiales. Les efforts entrepris pour obtenir une exonération fiscale ont engendré des retards supplémentaires, et les travaux n'ont démarré qu'en avril 2013. La construction de trois instituts de formation des enseignants a connu les mêmes retards et n'a pu commencer qu'en mai. D'autres composantes ou activités sont en bonne voie.

3.4 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Modalités et dispositifs de mise en œuvre

Depuis 2003, le Partenariat mondial pour l'éducation a approuvé 78 financements à l'appui de la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation. Les Entités de supervision et les Entités de gestion utilisent différentes modalités et mécanismes pour décaisser les fonds du GPE. De façon générale, quatre modalités principales sont utilisées jusqu'à présent :

1. ***L'appui budgétaire général :*** une seule Entité de supervision décaisse les fonds dès que certaines conditions importantes sont remplies (toutes n'étant pas nécessairement liées à l'éducation). Dans le cadre de cette modalité, l'aide extérieure est combinée aux ressources nationales. Inclus dans les budgets nationaux, ces fonds ne sont pas identifiables.

2. ***L'appui budgétaire sectoriel :*** une seule Entité de supervision affecte spécifiquement les fonds au budget du secteur de l'éducation, et tous les systèmes du pays sont utilisés pour la mise en œuvre du financement. Les fonds peuvent être retracés ou non dans les systèmes budgétaires nationaux.

3. ***Les fonds communs :*** terme générique employé pour décrire différentes modalités de financements groupés incluant plusieurs instruments et dispositifs. La particularité de tous les fonds communs est que de nombreux partenaires y apportent des fonds d'une façon coordonnée. Même si les actions et les interventions sont coordonnées par des accords de financement, les fonds ne passent pas nécessairement par la même trésorerie ou le même compte bancaire local. Les fonds communs peuvent être classés en trois catégories selon leur utilisation des systèmes nationaux :

 i. le premier type de fonds communs utilise tous les systèmes du gouvernement — passation des marchés, gestion financière et systèmes budgétaires ;
 ii. le deuxième type n'utilise que certains éléments des systèmes nationaux ;

iii. le troisième type n'utilise aucun élément des systèmes nationaux.

4. ***Le financement de projets :*** il s'agit également d'un terme générique employé pour décrire différentes modalités de financement groupées incluant plusieurs mécanismes et dispositifs. Il se divise également en trois catégories :

 i. le premier type de projets utilise exclusivement les structures administratives pour la passation des marchés et la gestion financière dans le cadre de la mise en œuvre ;
 ii. le deuxième type n'utilise que quelques-unes des structures administratives existantes pour les aspects de la mise en œuvre liées à la passation des marchés et la gestion financière ;
 iii. le troisième type n'utilise aucun système administratif existant de passation des marchés et de gestion financière ; toutes les activités sont exécutées par le biais des systèmes des partenaires de développement ou d'entités indépendantes chargées de la mise en œuvre.

Les tableaux suivants répartissent les financements du GPE selon les quatre catégories susmentionnées. D'autres analyses sont nécessaires pour les classer en des sous-catégories qui représentent mieux la diversité des dispositifs de mise en œuvre utilisés. Celles-ci sont particulièrement importantes pour établir une distinction entre les projets pleinement intégrés aux structures gouvernementales et ceux qui sont gérés isolément.

Mode d'intervention	Nombre de financements	Proportion (%)	Montant du financement (USD M)	Proportion (%)
Appui budgétaire général	1	1%	102.0	3%
Appui budgétaire sectoriel	2	3%	140.2	5%
Fonds communs	14	18%	993.4	32%
Financement de projets	61	78%	1,847.8	60%
Total	78	100%	3,083.4	100%

Sources : Documents relatifs aux financements (requêtes, rapports financiers, rapports d'activité et rapports de fin d'exécution au 31 août 2013) ; et base de données constituée par le Secrétariat du GPE en vue du Rapport 2013 sur les résultats de l'éducation.

1. Mode d'intervention : Appui budgétaire général		
Organisation	*Rôle*	*Pays bénéficiaires*
Banque mondiale	Entité de supervision	Burkina Faso

2. Mode d'intervention : Appui budgétaire sectoriel		
Organisation	*Rôle*	*Pays bénéficiaires*
DFID/RU	Entité de supervision	Zambie
Banque mondiale	Entité de supervision	Rwanda

3. Mode d'intervention : Fonds communs		
Organisation	*Rôle*	*Pays bénéficiaires*
Banque mondiale	Entité de supervision	Bénin, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique
DFID/RU	Entité de supervision	Rwanda
Ministère des Affaires étrangères/Pays-Bas	Entité de supervision	Zambie
BTC/Belgique	Entité de supervision	Burundi
AFD/France	Entité de supervision	Burkina Faso

4. Mode d'intervention : Financement de projets		
Organisation	*Rôle*	*Pays bénéficiaires*
Banque mondiale	Entité de supervision	Cambodge ; Cameroun ; Côte d'Ivoire ; République démocratique du Congo ; Djibouti ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guyana ; Haïti ; République kirghize ; Libéria ; Madagascar ; Mali ; Mauritanie ; Mongolie ; Népal ; Nicaragua ; Niger ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; République centrafricaine ; République démocratique populaire lao ; Moldova ; São Tomé-et-Principe ; Sénégal ; Sierra Leone ; Soudan ; Tadjikistan ; Timor-Leste ; Togo ; Viet Nam ; République du Yémen
UNICEF	Entité de supervision	Afghanistan

	Entité de gestion	Comores ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Madagascar ; Somalie-Puntland ; Somalie-Somaliland ; Soudan du Sud ; Tchad ; Yémen ; Zimbabwe
UNESCO	Entité de gestion	Tchad
SIDA/Suède	Entité de supervision	Zanzibar

Le degré d'utilisation des systèmes administratifs nationaux varie selon les financements. Si des études complémentaires sont nécessaires pour classer les financements en sous-catégories à cet égard, il apparaît clairement qu'un grand nombre des financements du GPE n'utilise pas pleinement les structures administratives nationales pour leurs activités de mise en œuvre. Il faudrait donc approfondir la réflexion sur les stratégies et mesures incitatives susceptibles d'optimiser l'utilisation de modalités alignées, mais adaptées au contexte, qui permettent de maximiser le renforcement des capacités par l'utilisation des systèmes nationaux. Dans la même optique, il faudrait recourir davantage aux fonds communs dans les pays fragiles.

La différence entre Entité de supervision et Entité de gestion reste floue. Les organisations qui tiennent l'un ou l'autre rôle ont essayé d'appliquer la terminologie du GPE à leurs systèmes respectifs. Puis, avec le recul, elles ont réalisé avec le Secrétariat que cette terminologie créait des « silos » dans lesquels différents acteurs plaçaient par avance les responsabilités et les modalités de mise en œuvre qui accompagnent chacun de ces rôles.

Dans certains cas, les Entités de supervision et les Entités de gestion utilisent toutes deux les systèmes administratifs et la formule de projets pour la mise en œuvre des financements. Plus précisément, alors qu'à titre d'Entité de supervision, la Banque mondiale supervise la passation des marchés à plusieurs niveaux dans différents programmes, selon les dispositifs de mise en œuvre retenus, jusqu'à présent, l'UNICEF ne remplit qu'une fonction de transmission dans son rôle d'Entité de supervision, les responsabilités légales de supervision relevant des autorités une fois que les fonds ont été transférés sur les comptes du gouvernement (Afghanistan et Yémen) et les mécanismes de contrôle étant énoncés dans la proposition. En revanche, les dispositifs de mise en œuvre de l'UNICEF en tant qu'Entité de gestion n'ont pas toujours été très différents de ceux qu'elle emploie en tant qu'Entité de supervision. À Madagascar par exemple, l'UNICEF (à titre d'Entité de gestion) a utilisé la même Unité de gestion du projet pour une partie du financement que celle que la Banque mondiale (en tant qu'Entité de supervision) utilisait avant la crise politique.

La distinction entre Entité de supervision et Entité de gestion n'est pas aussi claire pour l'efficacité de l'aide, les dispositifs de mise en œuvre et l'utilisation des structures gouvernementales que pour la prise en charge des coûts directs (qui sont intégrés au programme pour les Entités de gestion et traités comme des dépenses additionnelles sous forme de commissions de supervision pour les Entités de supervision) et pour le niveau de responsabilité fiduciaire que les organismes assument dans chaque rôle. En réalité, l'éventail des dispositifs de mise en œuvre et des responsabilités ne se limite pas à deux options. Ce qui soulève la question de savoir s'il est utile d'établir une distinction

entre l'Entité de supervision et l'Entité de gestion, et s'il serait possible de simplifier les modalités de recouvrement des coûts tout en veillant à définir des responsabilités fiduciaires et des modalités de mise en œuvre appropriées de façon à optimiser l'efficacité de l'aide dans chaque contexte.

3.5 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Composantes soutenues

Cette section examine les principaux thèmes et composantes couverts par 49 des 54 financements actifs, tels qu'exposés dans les documents de programmes. Le Secrétariat ne dispose pas d'informations financières détaillées par composante pour les financements mis en œuvre en Zambie et au Rwanda — qui ont tous deux le DFID comme Entité de supervision — où la modalité de décaissement est l'appui budgétaire sectoriel ou le fonds commun. De plus, deux des financements gérés par l'UNICEF à Madagascar, et le financement géré par l'UNICEF en Guinée, ne sont pas pris en compte, car ils devaient initialement s'achever à la mi-2013 et apparaissent dans le ***Rapport d'exécution des financements***[9].

L'analyse des 49 financements restants renseigne aussi bien sur les produits que sur les résultats. Les informations financières incluses dans les demandes de financement ne permettent pas d'analyser systématiquement les financements alloués à chaque domaine couvert par le programme. Les documents de programmes établis par les différentes Entités de supervision et de gestion donnent différents niveaux d'informations, car il n'existe actuellement aucune obligation précise à cet égard. Les cadres de résultat de certains financements n'incluent que des indicateurs de résultats ; alors que d'autres mettent fortement l'accent sur les produits. Cette question doit être étudiée si le Partenariat mondial souhaite procéder systématiquement au suivi des produits et des résultats.

L'analyse ci-dessous comporte des lacunes qui tiennent aux insuffisances des informations disponibles. Le Secrétariat a néanmoins décidé de prendre en compte ces informations pour illustrer les tendances générales[10] et faire ressortir les problèmes rencontrés au niveau des données.

Sur l'enveloppe de 1 967 600 000 dollars allouée aux 49 financements à l'étude, les interventions concernant les écoles comptent pour 687 millions de dollars ou 35 % du total. La majeure partie des fonds dans cette catégorie (environ 496 millions de dollars) est destinée à la construction des écoles et à l'achat de mobilier et d'équipements scolaires. Environ 160 millions de dollars sont affectés aux subventions scolaires sans précisions sur l'utilisation de cet argent, et 33 des 49 financements ont des composantes liées à un meilleur accès à l'éducation à travers l'amélioration des conditions d'apprentissage.

[9] Des reconductions sans frais supplémentaires sont autorisées pour achever les travaux de construction et couvrir la période de garantie exigée avant que les entreprises de construction ne reçoivent leur paiement final.

[10] Dix pour cent du montant total des financements n'ont pas pu être reliés à des sous-composantes identifiables pour renseigner l'analyse. Si des informations complémentaires se présentaient à une date ultérieure, le découpage en dollars et en pourcentages changerait en conséquence dans cette section.

Les enseignants sont aussi de gros bénéficiaires des financements du GPE. Près de 425 millions de dollars leur sont affectés — salaires et primes, formation, enseignement, matériel d'enseignement et d'apprentissage[11], construction de centres de formation des enseignants, et gestion. Des interventions en faveur des enseignants sont présentes dans 31 des 49 financements.

Des composantes de renforcement des capacités aux niveaux central et local, ainsi que dans les écoles, sont incluses dans 45 financements. Le montant total alloué au renforcement des capacités et à l'appui institutionnel est de plus de 300 millions de dollars.

Les manuels et fournitures scolaires distribués aux étudiants représentent 150 millions de dollars[12], bien que cette composante ne figure que dans un quart des financements actifs.

Une poignée de financements met l'accent sur deux sous-secteurs, celui de la protection et l'éducation de la petite enfance et celui de l'alphabétisation, même si le montant qui leur est alloué est faible par rapport à d'autres composantes – 38 et 19 millions de dollars ou 1,9 et 1 % respectivement.

Les objectifs d'amélioration du taux de scolarisation, de la rétention, de la qualité et de l'équité sont poursuivis par 10 financements d'un montant total de 196 millions de dollars à travers une combinaison d'interventions axées à la fois sur l'offre et la demande pour lesquelles les documents de programmes ne fournissent pas d'informations plus détaillées. Ces financements sont supervisés et gérés par différentes entités comme l'AFD, la Belgique, l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale. Les modalités de mise en œuvre varient également — projets, fonds commun ou appui budgétaire. L'amélioration de la qualité de l'éducation est aussi l'objectif principal visé par 18 autres financements représentant un montant total de 74 millions de dollars. Des questions d'équité comme la promotion de l'éducation des filles, l'éducation pour tous et la scolarisation d'enfants déscolarisés sont mentionnées dans les programmes de 10 financements d'un montant total de 34 millions de dollars.

Des changements sont observés depuis 2011 dans le choix des composantes des financements. On peut noter tout particulièrement que le pourcentage des financements alloué à la construction et au mobilier des écoles a diminué d'un tiers, passant de 41 % avant la réunion du CCF à 27 % par la suite[13]. Le financement des manuels et des fournitures scolaires a aussi baissé considérablement,

[11] Une portion des financements destinés au matériel d'enseignement et d'apprentissage pourrait être affectée aux manuels scolaires.
[12] Ce montant pourrait être revu à la hausse pour inclure une portion du matériel d'enseignement et d'apprentissage.
[13] Comme il est dit dans la section de Présentation générale, en raison du peu d'informations disponibles au moment de l'analyse, près de 6 % des financements accordés avant 2011 et 13 % des enveloppes accordées par la suite ne sont pas pris en compte dans ces calculs. Ces financements pourraient être reliés à la construction et la remise en état des écoles. De plus, les subventions scolaires sont regroupées sous le volet « construction des écoles », alors que leur utilisation peut varier d'un pays à l'autre. Ainsi, les tendances présentées dans le rapport ne reposent que sur les informations à la disposition du Secrétariat au moment de la rédaction du rapport.

passant de 100 à 50 millions de dollars[14]. Malgré la diminution des montants ou des parts de financements alloués aux composantes, le nombre de pays sollicitant une aide financière pour la construction d'écoles ou l'achat de manuels scolaires reste pratiquement le même.

En revanche, le nombre de financements qui comportent des interventions visant à améliorer la qualité de l'éducation a doublé pour passer de six à 12, même si le pourcentage du financement qui leur est consacré n'a pas beaucoup augmenté.

Des financements beaucoup plus importants sont consacrés aux composantes de protection et éducation de la petite enfance et d'alphabétisation auxquelles les pays accordent un intérêt redoublé — ils sont passés respectivement de 4 à 34 millions et de 2 à 20 millions de dollars. Enfin, la proportion des fonds consacrés au renforcement des capacités et au soutien institutionnel a doublé pour atteindre 20 % du total. La majeure partie de cette augmentation profite aux activités de renforcement des capacités des populations locales et des collectivités, de suivi-évaluation et gestion de programmes.

3.6 Financement pour la mise en œuvre de programmes – Produits

De façon générale, le Partenariat mondial axe ses priorités sur l'amélioration globale du secteur de l'éducation, qu'il examine dans le **Rapport sur les résultats de l'éducation** en se fondant sur les Plans sectoriels de l'éducation et sur ses dispositifs de suivi, notamment les données EMIS et les examens sectoriels conjoints.

En outre, les rapports d'activités transmis par les Entités de supervision et les Entités de gestion fournissent des informations spécifiques aux financements. La capacité à identifier concrètement les produits et les résultats attribuables aux financements du GPE dépend des modalités employées et des modes de présentation des rapports des Entités de supervision et de gestion. Les questions soulignées à la section 3.5 ci-dessus se posent également lors de l'analyse des résultats.

Le Secrétariat a choisi d'axer l'examen du portefeuille sur les produits, car celui-ci est consacré à des financements en cours et les résultats ne peuvent être pleinement appréciés par rapport aux objectifs qu'une fois les financements achevés. Le **Rapport sur l'exécution des financements** examinera les résultats des financements clos.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du nombre de financements approuvés depuis 2006 dont le bilan des produits a déjà été réalisé. Tous les financements approuvés jusqu'en 2010 inclus ont fait l'objet d'un rapport sur les produits. Quinze financements ont été approuvés en mai 2013 et six en novembre 2012. Leur mise en œuvre n'ayant pas encore démarré ou se trouvant à un stade préliminaire, aucun produit n'a été signalé jusqu'à présent. Deux financements se situent entre ces deux catégories ; leur situation particulière est décrite ci-dessous.

[14] Les ressources consacrées au matériel d'enseignement et d'apprentissage ont augmenté de 30 millions de dollars, et une portion de ce financement additionnel pourrait être affectée aux manuels scolaires.

Approbation du Conseil	Nombre de financements approuvés	Nombre de financements pour lesquels des produits ont été signalés
2013 — 1er cycle	15	0
2012 — 2e cycle	6	0
2012 — 1er cycle	3	2
2011 — (1 seul cycle)	6	5
2010 — 2e cycle	3	3
2010 — 1er cycle	8	8
2009 — (1 seul cycle)	4	4
2008 — (1 seul cycle)	2	2
2007 — (1 seul cycle)	2	2
2006 — (1 seul cycle)	2	2

Dans le cas de la Guinée-Bissau, un coup d'État s'est produit en 2012, suivi d'un changement de modalité qui s'est traduit par le remplacement de l'Entité de supervision – la Banque mondiale – par une Entité de gestion – l'UNICEF. La signature de l'Accord sur les modalités financières avec l'UNICEF ayant engendré des retards supplémentaires, ce n'est que récemment qu'a démarré la mise en œuvre. Il n'y a donc pas encore de produits à signaler pour l'instant. Pour le Nicaragua, l'accord de financement a seulement été signé en avril 2013 et aucun rapport d'activités n'est disponible en ce moment.

Le tableau suivant examine les produits rapportés dans le cas des 26 financements pour lesquels des rapports d'activité ont été établis. Le présent rapport d'examen ne renseigne pas globalement sur les produits de chaque financement, vu que les niveaux d'information diffèrent selon les types de rapport. **Il faudrait par conséquent noter que les informations présentées ci-dessous visent principalement à illustrer un problème de comparabilité des données, et ne doivent pas être prises pour une tentative de bilan des produits obtenus à l'aide des financements du GPE.**

Le tableau montre le nombre de financements qui devaient soutenir certains thèmes récurrents, et le nombre de financements qui ont effectivement permis de réaliser des progrès dans ces domaines. Ces thèmes sont formulés selon ce qui est énoncé dans les documents de programmes. Certains se chevauchent, car rassemblant différentes combinaisons d'activités. Par exemple, la construction des écoles figure à la fois sous le thème « écoles » et, dans une moindre mesure, sous celui plus vaste de « qualité et accès ». Dans le cas de quinze financements, des progrès ont été signalés en ce qui concerne les produits au niveau des écoles. Seule une poignée de ces rapports présentaient leurs produits de façon à pouvoir les agréger d'un financement à l'autre. Le chiffre de 18 884 écoles a été déduit comme résultat, mais on ne sait pas dans quelle mesure il peut être comparé à l'objectif global et aux produits de chaque financement.

Il existe deux raisons principales à ce problème : 1) les activités inscrites dans les documents de programmes ne disposent pas toutes d'un indicateur clairement lié aux thèmes abordés. Certains résultats signalés apparaissent dans les indicateurs liés aux objectifs de développement du programme, comme le taux brut de scolarisation ; 2) différents pays fixent leurs objectifs en utilisant différentes unités. Les informations exploitables dans les rapports d'activité étant limitées et peu comparables, les chiffres qui figurent dans la dernière colonne du tableau ci-dessous ne représentent pas la totalité des écoles construites, des salles de classe équipées, etc., à l'aide des financements du GPE.

Thème	Nombre de financements comportant des composantes liées à ce thème	Nombre de financements pour lesquels des progrès ont été signalés sur ce thème (plans)	Nombre de financements complémentaires pour lesquels des progrès ont été signalés sur ce thème (non indiqué dans les plans)	Nombre de financements pour lesquels des progrès ont été signalés sur ce thème	Produits connus jusqu'à présent
Écoles	15	12	3	15	18 885 écoles construites 615 classes équipées
Formation des enseignants	14	12	3	15	248 380 enseignants formés
Manuels/fournitures scolaires	9	6	3	9	1 538 717 124 manuels scolaires 375 fournitures scolaires 857 800 trousses scolaires
Qualité	6	4	6	10	6 systèmes d'évaluation des apprentissages 4 839 étudiants concernés
Équité	4	2	2	4	1 évaluation des besoins 23 campagnes réalisées en faveur des filles
Amélioration de la scolarisation et de la rétention (accès et qualité)	3	0	0	0	504 461 nouveaux inscrits 11 internats construits
Amélioration de l'accès et de l'équité (construction, bourses, etc.)	3	1	0	1	83 000 étudiants ont reçu des bourses 35 506 salles de classe et 4 blocs sanitaires construits

Protection et éducation de la petite enfance	4	4	0	4	723 écoles 130 centres de formation établis
Alphabétisation et éducation non formelle	2	0	1	1	62 écoles établies
Renforcement des capacités et appui institutionnel	19	15	0	15	1 207 écoles bénéficiaires 12 systèmes EMIS renforcés 5 860 employés formés

Les objectifs de qualité n'ont pas été présentés de façon explicite dans les rapports concernant plusieurs financements. En fait, ils ne sont abordés explicitement que pour six des financements pour lesquels un bilan des résultats a été établi. Pour quatre de ces financements, les rapports recensent quelques activités d'amélioration de la qualité de l'éducation. Pour six autres financements, il est fait état de l'établissement d'un système d'évaluation des élèves, ce qui porte à dix le nombre total de financements pour lesquels des résultats sont rapportés en matière de qualité de l'éducation. Cela étant, la plupart des financements, en particulier ceux qui ont été approuvés récemment, ont des composantes liées à la qualité. Plutôt que de montrer si des actions sont menées dans le volet « qualité », ce qu'il faut ce sont des indicateurs de qualité et des rapports sur les produits associés.

Les progrès des financements soutenant des composantes très génériques comme l'amélioration du taux de scolarisation et de rétention ou l'amélioration de l'accès et l'équité sont les plus difficiles à présenter. Sur six financements dont les composantes étaient formulées d'une façon aussi générique, un seul faisait état de résultats liés à l'amélioration de l'accès et l'équité. Il est également difficile de rendre compte des progrès accomplis en matière de renforcement des capacités. Dans ce domaine, les activités consistent notamment à adopter un cadre d'action, institutionnaliser le système EMIS, assurer le suivi et réaliser des évaluations, ce qui peut être long et difficile à mesurer à l'aide d'indicateurs.

Il est à espérer que le travail qu'effectue actuellement le Secrétariat aux côtés des pays dans le cadre de l'Initiative sur le suivi du secteur de l'éducation va se traduire au fil du temps par un meilleur suivi des produits et des résultats, et par des rapports de meilleure qualité. Bien que cette initiative mette l'accent sur le secteur dans son ensemble, elle favorise également la réflexion sur les bons cadres de résultat qui permettent un suivi systématique des progrès par rapport aux objectifs.

Les formulaires des pays (joints en annexe) donnent plus de détails sur chaque financement. Il existe une multitude de façons de présenter les résultats de chaque financement. Il faut donc veiller à ce que les informations mises à disposition répondent aux besoins du Partenariat mondial, tout en gardant à l'esprit qu'il pourrait y avoir une corrélation négative entre des modalités additionnelles d'établissement de rapports spécifiques d'une part, et la promotion d'une harmonisation et d'un alignement accrus d'autre part.

L'annexe portant sur les rapports nationaux comprend également des informations sur le suivi des recommandations du CCF dans chaque pays. Cela dit, la mesure dans laquelle ces recommandations peuvent être suivies et mesurées varie, et certaines formulations ne font pas clairement ressortir les actions attendues. Les mesures recommandées doivent être clarifiées davantage afin que le GLPE puisse y donner suite, et les attentes devraient être formulées clairement de façon à pouvoir déterminer si une observation est faite uniquement pour examen et peut être rejeté après analyse par le GLPE ou s'il s'agit d'une action fondamentale que le CCF s'attend à voir exécuter. Dans ce dernier cas, l'observation doit être précise et concrète, et assortie d'une incidence sur le financement si la suite qui y est donnée n'est pas appropriée.

Le Secrétariat reconnaît la nécessité d'améliorer les orientations données sur les observations formulées durant les réunions du CCF, afin d'alerter ce dernier sur toute conséquence imprévue qui pourrait en résulter.

3.7 Financement pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation

Depuis 2012, les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation apportent un soutien vital à toute une gamme d'activités liées à la préparation de ces plans. Grâce à ces financements, des pays peuvent organiser des consultations entre les parties prenantes du secteur ou élaborer des stratégies thématiques et évaluer les besoins, entre autres. Depuis 2012, le Partenariat mondial a approuvé 24 financements d'un montant total de 5,1 millions de dollars (13 en 2012 et 11 au mois d'août 2013).

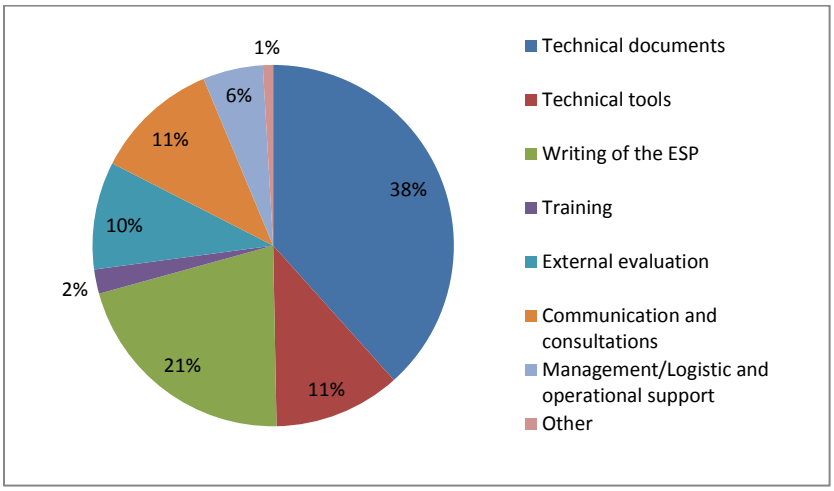
Les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation, dont le plafond est fixé à 250 000 dollars, sont approuvés par le Secrétariat en vertu d'une délégation de pouvoirs du Conseil d'administration. Les requêtes de financement sont examinées en interne par le Groupe d'examen des requêtes de financement, qui est présidé par le Responsable financier senior et se compose du coordonnateur de l'équipe de soutien aux pays et, le plus souvent, de deux autres membres de cette équipe, selon un système de roulement. Le Groupe d'examen des requêtes de financement présente ses recommandations à l'équipe de direction à qui revient la décision finale d'approuver l'allocation.

FINANCEMENTS APPROUVÉS POUR LA PRÉPARATION DE PLANS SECTORIELS DE L'ÉDUCATION (2012/13)

Entité de gestion et pays	Montant du financement	Commission de gestion de l'entité	Total approuvé
UNESCO	**226 682**	**15 868**	**242 550**
Cambodge	226 682	15 868	242 550
UNICEF	**1 796 447**	**125 751**	**1 922 198**
Comores	150 000	10 500	160 500
Djibouti	161 534	11 307	172 841
Érythrée	115 000	8 050	123 050
Niger	249 650	17 476	267 126
Ouzbékistan	250 000	17 500	267 500
Pakistan	250 000	17 500	267 500
Somalie	250 000	17 500	267 500
Somalie : zone centre-sud	120 263	8 418	128 681
Togo	250 000	17 500	267 500
Banque mondiale	**3 050 800**	**44 639**	**3 095 439**
Bénin	56 200	984	57 184
Cameroun	200 000	3 500	203 500
Gambie	250 000	4 375	254 375
Guinée	250 000	4 375	254 375
Guyana	250 000	0	250 000
Haïti	169 000	2 958	171 958
Kenya	250 000	0	250 000
Madagascar	250 000	4 375	254 375
Nigéria	249 900	4 373	254 273
Ouganda	250 000	4 375	254 375
RDP Lao	249 100	4 359	253 459
République centrafricaine	126 600	2 216	128 816
Sierra Leone	250 000	4 375	254 375
Zimbabwe	250 000	4 375	254 375
Total	**5 073 929**	**186 258**	**5 260 187**

Un peu moins de 50 % des financements étaient consacrés au travail d'expertise technique, dont 38 % à la préparation de documents techniques comme les évaluations des besoins, les plans de renforcement des capacités, les stratégies thématiques ou les études, et 11 % à la production d'outils techniques comme les modèles de simulation financière. La mise à jour et l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation ont reçu 21 % du montant, et 13 % sont allés aux activités de communication, de consultation et de formation. Enfin, 6 % ont été utilisés pour des activités de soutien à la gestion et aux opérations, ainsi que pour d'autres interventions.

Répartition des financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation par activités et produits (en milliers de dollars et en pourcentages)



[traduction : Documents techniques, Outils techniques, Rédaction des plans sectoriels de l'éducation, Formation, Évaluation externe, Communication et consultations, Gestion/logistique et appui opérationnel, Autres].

3.8 Financement pour la préparation de programmes

Aux pays qui en font la demande, le financement pour la préparation de programmes apporte des ressources pour la préparation d'un programme qui sera financé par le Partenariat mondial. Il peut soutenir l'ensemble des activités, des biens ou des services nécessaires à l'élaboration d'un programme, comme les consultations des parties prenantes ; les analyses et études, y compris des évaluations fiduciaires et d'autres évaluations techniques ; l'échange et la diffusion de connaissances ; la collecte de données ; l'évaluation des besoins ; et les plans préliminaires des infrastructures.

Le financement pour la préparation de programmes a une allocation standard de 200 000 dollars. À titre exceptionnel, l'entité chargée de la gestion du financement (Entité de gestion) peut demander jusqu'à 400 000 dollars, à condition de pouvoir justifier une telle demande. Le montant précis demandé par l'Entité de gestion doit être étayé par les objectifs du programme, le plan de travail, les activités à réaliser et leur coût. Toute requête de financement d'un montant supérieur à 200 000 dollars doit démontrer pourquoi le pays a besoin d'un effort et de ressources supplémentaires pour la préparation du programme.

Les financements pour la préparation de programmes sont approuvés par le Secrétariat en vertu d'une délégation de pouvoirs du Conseil d'administration. Les requêtes de financement sont étudiées en interne par le Groupe d'examen des requêtes de financement, qui est présidé par le Responsable financier senior et se compose du coordonnateur de l'équipe de soutien aux pays et, le plus souvent,

de deux autres membres de cette équipe, selon un système de roulement. Le Groupe d'examen des requêtes de financement présente ses recommandations à l'équipe de direction à qui revient la décision finale d'approuver l'allocation.

En août 2013, 24 financements pour la préparation de programmes avaient été approuvés, pour une valeur totale de 4,7 millions. Le tableau ci-dessous passe en revue tous les financements approuvés depuis le lancement de cette modalité de financement en 2012 :

FINANCEMENTS APPROUVÉS POUR LA PRÉPARATION DE PROGRAMMES (2012/13)

Entité de gestion et pays	Montant du financement	Commission de gestion de l'Entité	Allocation totale
AFD	**44 885**	**0**	**44 885**
Burkina Faso	44 885	0	44 885
UNICEF	**369 250**	**25 848**	**395 098**
Érythrée	169 250	11 848	181 098
Somalie	200 000	14 000	214 000
Banque mondiale	**4 302 907**	**64 801**	**4 367 708**
Cambodge	200 000	3 500	203 500
Cameroun	190 650	3 336	193 986
Djibouti	200 000	3 500	203 500
Gambie	197 500	3 456	200 956
Guyana	200 000	0	200 000
Haïti	120 200	2 104	122 304
République kirghize	200 000	3 500	203 500
Madagascar	200 000	3 500	203 500
Mali	200 000	3 500	203 500
Mauritanie	170 000	2 975	172 975
Niger	124 440	2 178	126 618
Nigéria	398 500	6 974	405 474
Ouganda	300 000	5 250	305 250
Ouzbékistan	198 050	3 466	201 516
RDP Lao	200 000	0	200 000
République centrafricaine	196 000	3 430	199 430
Sao Tomé-et-Principe	200 000	3 500	203 500
Sénégal	200 000	3 500	203 500
Sierra Leone	207 567	3 632	211 199
Tadjikistan	200 000	3 500	203 500
Togo	200 000	0	200 000
Total	**4 717 042**	**90 648**	**4 807 690**

3.9 Financements au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) et du Programme d'activités mondiales et régionales (AMR)

FSCE 1 – Le Fonds de la société civile pour l'éducation a été établi en 2008 à l'aide d'un financement de 17,6 millions de dollars octroyé par le Fonds de développement des programmes éducatifs désormais clos. Sous la conduite de la Coalition mondiale pour l'éducation (CME), le programme a aidé les coalitions nationales de la société civile pour l'éducation à : i) participer pleinement aux processus de planification et de préparation des politiques et des plans sectoriels de l'éducation ; et ii) suivre et surveiller les progrès vers la réalisation des objectifs d'éducation pour tous.

Le programme a été mis en œuvre de façon satisfaisante durant la période 2009-12. Ses résultats et ses acquis sont présentés dans un rapport de fin d'exécution et des rapports d'évaluation indépendants placés sur les sites web du GPE et de la Coalition mondiale pour l'éducation. Quelques réalisations notables concernant des structures et processus clés du GPE sur cette période de quatre ans sont récapitulées ci-dessous :

- le nombre de coalitions nationales reconnues comme partenaires dans les GLPE est passé de 18 à 45 ;
- le nombre de coalitions nationales ayant participé à la préparation des plans sectoriels de l'éducation, ainsi qu'aux processus d'évaluation, d'approbation, de mise en œuvre et de suivi, est passé de 14 à 35 ;
- le nombre de coalitions nationales ayant pris une part active aux examens sectoriels conjoints est passé de 14 à 36.

FSCE 2 – Le deuxième financement au titre du FSCE a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2012 pour un montant de 14,5 millions de dollars — il est supervisé par l'UNESCO. Le CCF a approuvé les commissions de gestion de l'Entité ainsi qu'une allocation de supervision en avril 2013 (en vertu d'une délégation de pouvoirs du Conseil d'administration). Le Conseil et le CCF ont ensuite déterminé que les fonds seraient décaissés en deux tranches égales. Un premier transfert d'un montant de 7,25 millions de dollars a été effectué en faveur de l'UNESCO en mai 2013, et les négociations en vue d'un accord de financement entre cette dernière et la Campagne mondiale pour l'éducation ont abouti récemment. Il est donc trop tôt pour en évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre.

AMR – En février 2013, le Conseil d'administration a approuvé le financement d'un premier lot de huit notes de synthèse sur les activités mondiales et régionales, pour un montant pouvant atteindre 13,5 millions de dollars, puis un second et dernier lot de huit autres notes de synthèse en juillet dernier, pour un montant total pouvant atteindre 19,5 millions de dollars. En août 2013, les avis officiels sur la disponibilité des fonds pour sept des huit AMR approuvées par le Conseil (premier lot de notes de synthèse sur les AMR) ont été signés par la Directrice générale du GPE et transmis à l'UNESCO, à l'UNICEF et à l'Agence française de développement (AFD). Les activités visées

pourront donc démarrer. Des difficultés techniques ont retardé le traitement de la proposition du premier lot qui reste en suspens.

S'agissant du second lot de notes de synthèse sur les AMR approuvées par le Conseil d'administration, les organisations concernées ont été informées et invitées par le Secrétariat à soumettre des propositions détaillées d'ici au 31 août 2013. Le Secrétariat a organisé des examens externes de la qualité de ces propositions en septembre 2013, et les examens internes devraient s'achever d'ici fin octobre.

À ce jour, la valeur totale des notes de synthèse sur les AMR approuvées par le Conseil d'administration est de 33 millions de dollars. La Directrice générale a autorisé l'engagement de 10,4 millions de dollars, dont 1,6 million ont été décaissés. Les notes de synthèse prêtes ayant seulement été achevées en août 2013, on ne peut évaluer l'état d'avancement de leur mise en œuvre à ce stade. Les tableaux des pages suivantes donnent des précisions sur ces notes.

NOTES DE SYNTHÈSE SUR LES AMR ACHEVÉES

Intitulé du financement	Montant du financement	Commission de gestion de l'entité	Allocation totale	Décaissement total
AFD	**2 271 462**	**133 593**	**2 405 055**	**0**
Efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage en contexte bilingue (Initiative ELAN – École et langues nationales/OIF — Organisation de la Francophonie)	*1 328 491*	*79 709*	*1 408 200*	*0*
Efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage pour les acquis scolaires	*942 971*	*53 884*	*996 855*	*0*
UNESCO	**4 371 644**	**306 015**	**4 677 659**	**0**
Élaboration de méthodes permettant de faire le lien entre les évaluations de la lecture dans les différentes régions et d'en tirer des enseignements en matière de pratiques d'évaluation précoce	*432 006*	*30 240*	*462 246*	*0*
Financement de l'éducation – élaboration de méthodes visant à améliorer les rapports nationaux sur les flux de financement	*1 980 443*	*138 631*	*2 119 074*	*0*
Financement de l'éducation – bourses scolaires	*931 600*	*65 212*	*996 812*	*0*
Enfants non scolarisés : réduire le déficit de données	*1 027 595*	*71 932*	*1 099 527*	*0*
UNICEF	**3 070 000**	**214 900**	**3 284 900**	**1 642 450**
Réduction significative du nombre d'enfants non scolarisés, phase 2 de l'initiative en faveur des enfants non scolarisés	*3 070 000*	*214 900*	*3 284 900*	*1 642 450*
Total	**9 713 106**	**654 508**	**10 367 614**	**1 642 450**

État d'avancement des notes de synthèse en suspens				
N°/Lot	**Idée/produit du savoir**	**Organisme**	**Financement approuvé (USD)**	**État/Actions**
2/1	Acquis scolaires dans les petites classes : intégration des programmes, de l'enseignement, des supports d'apprentissage et de l'évaluation	Bureau international de l'éducation de l'UNESCO (BIE)	2 999 082 (2 998 996)	• Accords sur les résultats examinés – certains aspects techniques doivent encore être réglés pour éviter les doubles emplois • Révision du budget demandée par courrier • Budget requis actuellement de 2 998 996 dollars
1/2	Programme PEARL de préparation et d'apprentissage pour les jeunes enfants du Pacifique, qualité/acquis scolaires	Banque mondiale	8 505 075	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Appui par courrier électronique • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
2/2	Volet enseignants	UNESCO	1 984 850	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août
3/2	Enfants non scolarisés — réduction des disparités en matière de données et de politiques publiques	Banque mondiale	1 583 027	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Réunion le 29 août – consultation de Natasha avec l'UNICEF • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
4/2	Handicap/santé et éducation à l'appui de l'apprentissage pour tous	Banque mondiale	3 000 000	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
5/2	Acquis scolaires — Région Asie. L'évaluation des apprenants au service d'une meilleure instruction	UNESCO	944 061	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
6/2	Processus de retour d'information et outils de responsabilisation : fiches d'évaluation	UNICEF	878 069	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Appui par courrier électronique • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
7/2	Acquis scolaires en Asie centrale – compétences de	CICED	1 850 919	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31 août • Appui par courrier électronique

	raisonnement des élèves			• Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre
8/2	Lutte contre la violence sexiste à l'école	UNICEF	800 000	• Préparation d'un dossier complet d'ici le 31août • Appui par courrier électronique • Examen externe de la qualité prévu dans la 1re quinzaine de septembre

4. REALISATIONS NOTABLES DANS LES PAYS

4.1 Éthiopie – Nette progression vers une meilleure qualité de l'éducation

Le premier financement du GPE en faveur de l'Éthiopie (70 millions de dollars) a été approuvé en 2007 pour soutenir le Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement général (GEQIP). Il a été suivi d'un financement additionnel de 98 millions de dollars approuvé en 2010. Le GEQIP est un programme national de réformes inclus dans la quatrième phase du Programme national de développement du secteur de l'éducation établi en 2010, qui vise à améliorer la qualité de l'enseignement général en partenariat avec les administrations régionales. La phase I du GEQIP a été financée par des ressources nationales (84,5 millions de dollars) complétées par un financement externe de 332,8 millions de dollars obtenus auprès de bailleurs comme le Partenariat mondial dont le concours s'élève à 168 millions de dollars (environ 50 % du total). Le mode de financement choisi est un fonds commun qui soutient des programmes mis en œuvre par le ministère de l'Éducation. Les ressources proviennent de sources variées et ne sont pas destinées à des composantes précises, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre pour les réaffecter d'une composante à l'autre selon l'état d'avancement de la mise en œuvre.

L'objectif du GEQIP est d'améliorer la qualité de l'enseignement général (de la 1re à la 12e année d'études) sur toute l'étendue du territoire éthiopien. Dans cette perspective plus large, le programme vise à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements primaires et secondaires, et à renforcer les capacités de planification et de gestion budgétaire du ministère de l'Éducation et de ses antennes régionales dans les 11 régions de l'Éthiopie. Entre autres objectifs d'amélioration des résultats en matière d'éducation, le GEQIP envisage d'atteindre un ratio élève-manuels scolaires de 1:1 – ce qui est ambitieux dans un système qui accueille plus de 21 millions d'enfants et d'adolescents. Le GEQIP a soutenu la production de plus de 120 nouveaux titres de manuels scolaires qui ont été distribués aux écoles. De nouveaux manuels et guides pédagogiques ont été produits dans plusieurs langues locales, afin de s'assurer qu'ils soient accessibles au plus grand nombre de groupes ethniques possible. Une évaluation externe réalisée en 2012 s'est penchée sur la disponibilité des manuels dans les salles de classe et a établi qu'elle était de 0,58 %. Depuis lors, un plus grand nombre de manuels ont été distribués aux écoles et le ratio actuel est estimé à 0,82 %.

Un autre objectif primordial du GEQIP, l'augmentation du nombre d'enseignants qualifiés, est également en train d'être réalisé. Le pourcentage d'enseignants disposant des qualifications nécessaires (diplôme ou licence) est passé de 4 % en 2006/07 à 30 % en 2011/12, par rapport à un objectif de 15,7 % pour le premier cycle de l'enseignement primaire (de la 1re à la 4e année d'études). Dans la même période, le pourcentage d'enseignants qualifiés a grimpé de 53 à 91 % dans le second cycle du primaire (5e à la 8e année) par rapport à un objectif de 56 %. Pour les enseignants de la 9e à la 12e année d'études, on note une augmentation de 50 à 90 %. Ces résultats

sont encore plus impressionnants lorsqu'on examine les chiffres : le primaire à lui seul compte 292 000 enseignants.

Les financements du GPE représentent une large part du budget du GEQIP et contribuent à obtenir des résultats tangibles.

C'est grâce au ferme engagement du Gouvernement à l'égard de l'éducation, illustré à la fois par des efforts constants et une vision ambitieuse d'un côté, et la part importante des ressources nationales allouées à ce secteur d'un autre côté, que l'Éthiopie peut offrir de meilleures conditions d'apprentissage à ses élèves par la mise à disposition de manuels scolaires, la formation des enseignants et d'autres interventions. La part de l'éducation dans le budget total du Gouvernement est passée de 21,4 % en 2006/07 à 25,3 % en 2011/12. Ce pays dépend toutefois d'un soutien important et régulier des bailleurs de fonds, en dépit du niveau élevé des ressources publiques qu'il consacre à l'éducation.

L'Éthiopie a une occasion unique d'opérer un changement positif : les investissements réalisés durant la décennie écoulée ont donné lieu à des résultats tangibles, mais il reste encore à faire. Elle vient juste de préparer la seconde phase du GEQIP et a soumis au Partenariat mondial une requête de financement d'un montant de 100 millions de dollars pour l'aider à la financer. Il lui faut cependant mobiliser 82 millions de dollars supplémentaires.

4.2 Moldova – Accès équitable à une éducation qualité dans la petite enfance

Avec le soutien du Partenariat mondial, Moldova a pu améliorer les services d'éducation de la petite enfance et couvrir un nombre accru de jeunes enfants, particulièrement ceux qui sont vulnérables, vivent en milieu rural et présentent des besoins spéciaux.

Les activités de l'initiative de modernisation et de revitalisation de l'éducation de la petite enfance, qui bénéficie d'un financement du GPE d'un montant de 4,4 millions de dollars, s'appuient sur le travail effectué grâce aux deux financements précédents du Partenariat mondial. Les objectifs soutenus par le financement sont : i) accès équitable aux programmes préscolaires dans les localités ne disposant pas de services d'enseignement préscolaire ; ii) révision des normes et règlements relatifs aux établissements préscolaires ; iii) accès accru à l'enseignement préscolaire pour les enfants issus de groupes sociaux défavorisés et vulnérables et pour ceux qui ont des besoins spéciaux et ; iv) amélioration de la qualité de l'enseignement préscolaire. Ces objectifs sont poursuivis en renforçant les aptitudes et les compétences de tous les éducateurs préscolaires de façon à ce qu'ils appliquent régulièrement un nouveau programme d'études centré sur l'enfant et basé sur une méthode de tutorat, et en mettant à disposition du matériel d'enseignement et d'apprentissage moderne, ainsi que des livres pour enfants.

Grâce à l'engagement démontré par les autorités et à un solide partenariat avec des organisations importantes comme la Banque mondiale et l'UNICEF et avec des experts locaux, Moldova a considérablement amélioré l'accès des enfants à des services éducatifs de qualité pour la petite

enfance, et cela de façon équitable. Ce pays comptait 1 380 écoles maternelles en 2010/11 – soit 245 de plus qu'en 2 000 – pour 130 041 enfants préscolarisés. Le taux brut d'inscription dans les établissements préscolaires est passé de 66,1 % en 2004 à 77,1 % en 2010, environ 31 540 enfants étant inscrits dans des groupes de préparation à l'école.

En 2013, un programme d'encadrement est offert à tous les éducateurs (environ 10 000) dans les 130 centres de formation établis dans des maternelles grâce à l'élaboration de 11 modules de formation. Du matériel d'enseignement et d'apprentissage, dont un lot de livres pour enfants, a été distribué à 930 écoles maternelles et centres communautaires. En ajoutant les 512 maternelles bénéficiaires des financements précédents du GPE, on arrive à un taux de couverture de 100 %.

L'initiative de modernisation de l'éducation de la petite enfance dans une perspective d'équité a également progressé dans d'autres domaines : révision de la législation, création de divers outils d'enseignement et d'apprentissage, rénovation de 22 établissements préscolaires supplémentaires dans des localités rurales pauvres, projet pilote de préparation à l'école, formation sur l'éducation pour tous et élaboration de stratégies d'éducation parentale.

L'initiative de modernisation de l'éducation de la petite enfance accroît l'accès des populations rurales les plus pauvres aux services d'éducation préscolaire et soutient des programmes d'éducation moderne de qualité, un programme national innovant et efficace de formation/d'encadrement des enseignants et un projet d'expérimentation d'un outil d'évaluation de la préparation à l'école. L'expérience réussie de transposition à plus grande échelle de services d'éducation de qualité pour la petite enfance dans une perspective d'équité à Moldova a été saluée au niveau international et citée dans la publication *MDG Good Practices (2010)* du Groupe des Nations Unies pour le développement.

4.3 Népal – Excellents résultats dans le domaine de l'éducation et efficacité de l'aide

Le Népal, qui fait partie des premiers pays d'Asie du Sud à avoir adhéré au Partenariat mondial pour l'éducation en 2009, fait la preuve de l'efficacité de l'aide et obtient d'excellents résultats dans le secteur de l'éducation. Le Programme de réforme du secteur de l'éducation, qui représente le plan sectoriel de l'éducation dans ce pays, est en train d'être mis en œuvre sur la base d'une approche sectorielle soutenue par un fonds commun réunissant le Gouvernement népalais et neuf partenaires de développement, dont le GPE, ainsi que par quatre autres bailleurs de fonds indépendants.

En allouant près de 16 % de son budget national annuel au secteur de l'éducation, le Gouvernement népalais a d'une façon générale manifesté son engagement en faveur de ce secteur et de son Programme de réformes. Sur les 120 millions de dollars que le Gouvernement a reçus du GPE, environ 103 millions ont déjà été décaissés, et l'on s'attend à ce que tous les décaissements soient effectués une année avant la clôture du financement prévue en fin décembre 2014.

À travers la formule du fonds commun, les partenaires de l'éducation peuvent conjuguer leurs ressources pour soutenir et surveiller le Programme de réformes du Gouvernement. Le secteur de l'éducation repose sur quatre piliers de la politique et la coordination sectorielles : les plans d'éducation nationale, les groupes locaux des partenaires de l'éducation, un cadre de résultats et les processus d'examens sectoriels conjoints. Le Groupe local des partenaires de l'éducation travaille de manière synergique pour veiller à ce que l'aide soit alignée sur les priorités nationales en matière d'éducation et pour coordonner son action avec les missions sectorielles et les analyses d'autres donateurs partenaires et du gouvernement.

Le secteur de l'éducation a obtenu des résultats notables ces quatre dernières années, par rapport notamment aux principaux indicateurs de résultat du Programme de réformes : le taux net de scolarisation dans l'éducation de base, qui était de 73 % au départ, est monté à 87,5 %, dépassant ainsi l'objectif du programme quinquennal établi à 85 %. Le taux net de scolarisation au secondaire (de la 9^{e} à la 12^{e} année d'études) est désormais de 32 %, soit cinq points de pourcentage de plus que l'objectif fixé. De même, le taux d'achèvement de l'éducation de base a dépassé l'objectif du programme pour atteindre 68 %. Le Népal est parvenu à la parité des sexes concernant le taux net de scolarisation au primaire et au secondaire, et présente un indice de parité des sexes de 0,99 pour les deux cycles.

Ces améliorations montrent que le gouvernement poursuit résolument ses objectifs en employant des méthodes innovantes comme payer les salaires des enseignants sur un compte bancaire pour renforcer les contrôles internes et créer un système électronique de gestion de l'information financière. Le prochain défi sera de s'assurer que ce solide modèle d'efficacité de l'aide perdure et que l'aide cadre bien avec les priorités du Gouvernement dans le secteur de l'éducation.

4.4 Rwanda – Distribution innovante de manuels scolaires

Le Rwanda est un précurseur dans la façon de s'assurer que les manuels scolaires parviennent à chaque salle de classe. Soutenu par un financement du GPE d'un montant de 70 millions de dollars sous la supervision du DFID, le ministère de l'Éducation expérimente un nouveau système électronique qui met les écoles aux commandes. Ce système est en train de supprimer les obstacles qui empêchaient auparavant le matériel d'apprentissage d'atteindre les élèves des deux sexes au Rwanda.

Avec le soutien du DFID, le Rwanda a réalisé en 2007 une étude sur la disponibilité des manuels scolaires dans 60 écoles de 20 districts différents. Les résultats étaient alarmants : toutes les écoles manquaient cruellement de manuels scolaires à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, et la qualité du matériel pédagogique que le gouvernement acquérait était jugée faible par rapport à son prix. L'objectif national d'un ratio de trois élèves pour un manuel scolaire était loin d'être atteint – dans le cas du livre de sciences au 1er niveau du primaire, l'étude a trouvé un ratio élève-manuel scolaire effarant de 265:1. La distribution était une des causes du problème : les manuels étaient entreposés dans des bureaux de la capitale et des districts et n'atteignaient pas toutes les écoles,

particulièrement en zones rurales, en partie à cause de difficultés liées à la gestion et au transport. L'étude a également recensé d'autres obstacles à la distribution : gestion inefficace du système, insuffisance des informations transmises par les écoles pour des besoins de planification et de préparation du budget ; achats non fondés sur les besoins ; dysfonctionnement des circuits de stockage, de distribution et de livraison ; supervision inefficace des stocks, de la gestion et de l'entretien des manuels scolaires ; niveaux élevés de pertes et de détériorations dans les écoles ; et communication inefficace avec les écoles. La décision du ministère de l'Éducation d'attaquer ce problème de front a largement été soutenue par les partenaires d'aide au développement du GPE.

Six ans plus tard, le paysage des manuels scolaires a complètement changé. Le Rwanda dispose désormais d'un système informatisé de gestion des manuels scolaires et du matériel d'apprentissage – le premier du genre en Afrique subsaharienne. Les directeurs d'écoles sont chargés de commander les manuels à partir d'une liste approuvée, et des fonds sont alloués pour l'achat de ce matériel en fonction des effectifs d'élèves. Les éditeurs livrent directement les ouvrages aux écoles et sont payés directement par l'administration.

Parmi les résultats de cette réforme inédite, on peut citer : i) 98,6 % des écoles ont passé des commandes de manuels pour le Cycle 1, tandis que toutes les écoles avaient passé des commandes précises pour le Cycle 2, et la saisie des informations relatives à ces commandes n'a pris que 17 jours ; ii) le matériel d'apprentissage et d'enseignement commandé a été livré directement à 98,3 % des écoles – et même dans des écoles enclavées – par les éditeurs, sans frais supplémentaires pour ces écoles ; iii) la distribution a été conforme, avec très peu de réclamations ; iv) des exemplaires préimprimés ont été testés avant livraison pour s'assurer que tout le matériel répondait aux critères de production spécifiés dès le départ – au cas contraire, les éditeurs étaient pénalisés financièrement ; et v) des bons de livraison signés et cachetés par chaque école ont été remis à chaque livraison comme condition de paiement, pour certifier que les commandes avaient été livrées dans de bonnes conditions.

Le ministère de l'Éducation du Rwanda a modifié sa façon de gérer les transactions concernant les manuels scolaires. Pour la première fois, les manuels parviennent à chaque école du pays, grâce à l'ingéniosité et aux efforts du ministère, et l'appui des partenaires du GPE. Le ministère connaît désormais – pour la première fois – le stock exact de manuels dans chaque école. Cela permet aux districts et aux centres d'inspection de vérifier de façon systématique l'état des livres, leur cycle de vie et leur utilisation dans les classes, et d'améliorer leur capacité de planification.

Cette méthode innovante de distribution décentralisée des manuels scolaires n'est qu'un exemple des nombreuses pratiques porteuses de promesses qui apparaissent dans le secteur de l'éducation au Rwanda. Ayant reçu en août 2012 le prestigieux Prix du Commonwealth pour les bonnes pratiques en matière d'éducation pour son programme d'éducation de base en neuf ans, le Rwanda est rapidement en train de se forger une réputation d'innovateur dans le domaine de l'éducation, et le Partenariat mondial pour l'éducation, ainsi que d'autres partenaires de développement, soutient le Gouvernement dans ses activités de renforcement des services dans ce secteur.

Le premier financement octroyé au Rwanda par le GPE, au titre de l'ancien Fonds catalytique de l'Initiative FTI, était de 105 millions de dollars sur trois ans. La mise en œuvre du financement actuel du Fonds catalytique en faveur du Rwanda (70 millions de dollars) a démarré en 2011.

4.5 Sierra Leone – Appui au secteur de l'éducation dans un pays sortant d'un conflit

La Sierra Leone continue de se remettre de la violente guerre civile qui l'a secouée pendant toute une décennie et s'est achevée en janvier 2002, après avoir détruit des institutions, des infrastructures et des communautés – ainsi que plus de 1 000 écoles primaires.

En 2007, la Sierra Leone arrivait au Partenariat mondial pour l'éducation avec un plan global pour le secteur de l'éducation (2007-15), qui représente un pas important vers le rétablissement du système éducatif. Ce plan comprend des stratégies pour construire des écoles, former les enseignants, réviser les programmes scolaires et réduire le nombre d'enfants non scolarisés.

Avant d'adhérer au Partenariat mondial, la Sierra Leone n'avait pas de processus de coordination en place pour le secteur de l'éducation. Dans le cadre du processus du GPE au niveau du pays, un groupe local de partenaires de l'éducation a été constitué pour s'occuper de la planification, de l'établissement des priorités et du suivi des stratégies et des interventions en matière d'éducation. Outre les donateurs et les partenaires multilatéraux, le GLPE inclut un représentant du Forum des parties prenantes de l'éducation composé d'ONG internationales et d'organisations de la société civile.

Un premier financement du GPE d'un montant de 13,9 millions de dollars (achevé en 2012) a permis de construire 255 nouvelles salles de classe, 42 blocs de latrines et 40 puits pour que les élèves aient accès à l'eau potable. Environ 1,7 million de livres de lecture additionnels et 850 000 lots de matériel pédagogique ont été mis à disposition, et des manuels scolaires en Braille distribués pour les élèves malvoyants. Un programme de déparasitage de plus de 1,2 million d'enfants et des bourses scolaires destinées à 75 000 filles ont aussi été financés par ce biais.

Compte tenu du manque criant d'enseignants qualifiés, le financement a également permis de soutenir des programmes d'apprentissage à distance pour 1 000 enseignants d'école primaire et 260 enseignants du secondaire en début de carrière. Des évaluations ont montré que les enseignants qui ont bénéficié de ce programme sont plus efficaces que les autres. Surtout, un cadre d'évaluation des acquis des élèves du primaire a été mis en place.

Malgré le contexte postconflit difficile dans lequel ce financement est exécuté, ses activités et celles d'autres partenaires ont contribué à accroître la couverture des services d'éducation partout dans le pays. Le système éducatif comprend désormais 644 établissements préscolaires, presque 6 000 écoles primaires (soit une augmentation de 38 %), 888 établissements du premier cycle du secondaire et 208 établissements secondaires (soit une augmentation de 291 %). Les écoles appartiennent à l'administration, aux collectivités, à différentes agences missionnaires et à des opérateurs privés, et sont administrées par ceux-ci.

Grâce aux efforts de réforme conjugués des autorités et de la communauté des partenaires de développement, la Sierra Leone a considérablement amélioré ses résultats en matière d'éducation. Peu après la guerre civile, environ 55 % des enfants seulement achevaient le cycle primaire. Désormais, 76 % des enfants terminent leur éducation primaire et 77 % passent au premier cycle du secondaire.